

Étude des crédits

2025-2026

DIRECTEUR DES POURSUITES
CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Document préparé par le
Directeur des poursuites criminelles et pénales

Étude des crédits

2025-2026

DIRECTEUR DES POURSUITES
CRIMINELLES ET PÉNALES

Demande de renseignements généraux

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Demande de renseignements		Page
	Fiche crédits 06-01	1
	Fiche crédits 06-02	2
	Fiche crédits 06-03	3
	Fiche effectifs 06-01	4
	Fiche effectifs 06-02	5
	Fiche effectifs 06-03	6
	Fiche mandat 06-01	7
	Fiche mandat 06-02	12
	Fiche mandat 06-03	18
G.1	<p>Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les endroits et dates de départ et de retour ; b) la copie des programmes et rapports de mission ; c) les personnes rencontrées ; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.) ; e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission ; f) pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés; g) la liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> • Les détails de ces ententes; • Les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé. 	20
G.2	<p>Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les raisons du déplacement; b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; c) les coûts ventilés. 	22
G.3	<p>Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la ventilation des sommes dépensées pour 2024-2025, et les prévisions pour 2025-2026; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) le but visé par chaque dépense; e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie; g) la répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusion; h) le rapport de statistiques sur la portée et la clientèle visée et l'atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l'impact de la campagne. 	23

Demande de renseignements		Page
G.4	<p>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément :</p> <p>Par le cabinet ministériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. d) si l'événement s'est tenu virtuellement; <p>Par le ministère ou l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> e) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement; f) le but visé par chaque dépense; g) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. h) si l'événement s'est tenu virtuellement; <p>Par un professionnel ou par une firme externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement; j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; m) le but visé par chaque dépense; n) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. o) si l'événement s'est tenu virtuellement. 	24
G.5	<p>La liste des dépenses en formation de communication, en incluant et en indiquant celles du cabinet ministériel :</p> <p>Organisée par le ministère ou l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement ; b) le but recherché par chaque dépense ; c) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie. <p>Données par un professionnel ou une firme externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> d) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 ; e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications ; f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ; g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu ; h) le but visé par chaque dépense ; i) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie. 	25
G.6	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2024-2025, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. <p>Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.</p>	26
G.7	<p>Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation. 	31

Demande de renseignements		Page
G.8	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement ; b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégorie (incluant la masse salariale) ; c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants ; d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé ; e) une description de son mandat ; f) la date de début de son contrat ; g) la date prévue de fin de son contrat ; h) sa rémunération annuelle. 	32
G.9	<p>Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom du projet ; b) la nature du projet ; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ; d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ; e) les plus récentes évaluations du coût du projet ; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : <ul style="list-style-type: none"> • La valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics. m) le nombre et la liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2024-2025. 	33
G.10	<p>Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les coûts estimés par année ; b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données; c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité; d) la liste des fournisseurs; e) une copie du plan de déploiement. 	34

Demande de renseignements		Page
G.11	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2024-2025, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : <ul style="list-style-type: none"> • Au Québec; • À l'extérieur du Québec. 	35
G.12	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2024-2025, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le coût des contrats téléphoniques; b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu; e) le nombre de téléphones cellulaires et téléphones intelligents; f) le coût d'acquisition des appareils; g) le coût d'utilisation des appareils; h) les noms des fournisseurs; i) les ordinateurs portables; j) les iPad ou autre type de tablette électronique. 	36
G.13h	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> h) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers; 	37
G.13o	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> o) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi; 	38
G.13q	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> q) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région. 	39
G.13r	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> r) le nombre de postes demeurés vacants en raison des mesures de contrôle des dépenses (gel de recrutement) décrétées par le gouvernement du Québec le 1er novembre 2024. 	41

Demande de renseignements		Page
G.14 a-b-c	<p>Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour l'année 2025-2026 du :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées; b) nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines; c) nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats. 	42
G.15	<p>Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2024-2025 en indiquant pour chacun d'eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) le coût total de ladite location; d) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; e) la durée du bail; f) propriétaire de l'espace loué; g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation. h) la superficie totale réellement occupée; i) la superficie inoccupée; j) le coût de location au mètre carré; k) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant. 	43
G.16	<p>Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2024-2025, fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la liste des actifs excédentaires inoccupés; b) la valeur estimée de ceux-ci; c) les coûts d'entretien annuel; d) le nombre de pieds carrés de ceux-ci. 	48
G.17	<p>Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2024-2025, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux. 	49
G.18	<p>Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2024-2025, en indiquant pour chaque individu :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) la masse salariale totale par cabinet; e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; f) la prime de départ versée, le cas échéant; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2024-2025; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; l) si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État. 	50

Demande de renseignements		Page
G.19	Liste des sommes d'argent versées en 2024-2025, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.	51
G.20	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu; g) les prévisions pour 2025-2026.	52
G.23	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).	53
G.24	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2024-2025, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service. d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande. Ventiler le montant total par catégorie.	54
G.25	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.	55
G.26	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) le nombre de visiteurs (« hits ») par mois; g) le nombre de visiteurs uniques mensuellement h) les coûts liés à la réservation de noms de domaines. i) la fréquence moyenne de mise à jour; j) le responsable du contenu sur le site.	56
G.27	Pour 2024-2025, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant : a) les régions et les villes visitées; b) les personnes et organismes rencontrés; c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants; d) les raisons du déplacement; e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; f) les coûts ventilés; g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.	57

Demande de renseignements		Page
G.28	<p>La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le détail des mandats; b) le coût (déplacements, etc.); c) le nombre de ressources affectées; d) le nombre de rencontres; e) le nombre d'ETC affectés à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre. f) l'objet; g) les dates. 	58
G.31	<p>L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci.</p> <p>La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2025-2026.</p>	59
G.33	<p>Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026 et 2026-2027, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement.</p> <p>Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.</p>	60
G.34	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2024-2025, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.</p>	61
G.35	<p>Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2024-2025 le montant total des primes au rendement, des ajustements salariaux non-récurrents et des bonis versés au personnel de cabinet.</p>	62
G.36	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2024-2025, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.</p>	63
G.40	<p>Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la dépense totale (opération et capital) ; b) les grands dossiers en cours ; c) le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques ; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ; e) le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques. 	64
G.42	<p>Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6- 79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la dépense totale relative au paiement des cotisations ; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ; c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations. 	65
G.43	<p>Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la date ; b) la nature ; c) les questions posées ; d) les réponses ; e) la firme retenue ; f) les coûts. 	66

Demande de renseignements		Page
G.44	Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2024-2025 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.	67
G.45	Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région: a) fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2024-2025; b) le nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2024-2025 en précisant la région d'origine et la région de destination; c) le nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.	68
G.46	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure : g) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2027;	69
G.47	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure : n) Plan d'action de développement durable 2023-2028	70
G.49	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de : a) tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.	71
G.50	Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2024-2025, au sein du ministère ou de l'organisme : a) le nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme; b) le nombre d'employés au total en ayant bénéficié; c) le nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2025; d) la proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié; e) le nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.	72
G.51	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2024-2025 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.	73
G.52	Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2024-2025 : a) les sommes dépensées; b) les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.	74
G.53	Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.	76
G.54	Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2024-2025. Indiquer : a) le lieu; b) le coût; c) la ou les dates de participation; d) le nombre de participants; e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité; f) le nom de la formation ou de l'activité.	77
G.55	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025 : a) la liste de tous les concours et tirages réalisés; b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d) la liste des concours qui ont pris fin.	78

Demande de renseignements		Page
G.56	<p>Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques; b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques; c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme; d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2024-2025 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées. 	79
G.57	<p>Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre d'incidents de sécurité de l'information; b) le type d'incidents; c) les sommes dépensées en gestion des incidents. 	80
G.58	<p>Veillez nous fournir la liste des rencontres de planification stratégique de type « lac-à-l'épaule » tenues par le ministère ou l'organisme en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les dates; b) L'endroit précis; c) La liste des personnes présentes; d) L'ordre du jour; e) Les procès-verbaux; f) Les coûts détaillés (frais de location, d'hébergement, repas, déplacement, location d'équipement, conférencier, etc.). 	81
G.59	<p>Veillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectuées; c) Rémunération totale déboursée. 	82
G.60	<p>Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones.</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones. 	83
G.61	Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans	84
G.64	<p>Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application.</p> <p>Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.</p>	85
G.65	Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.	86
G.66	Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.	87
G.67	Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.	88
G.69	Total des sommes versées à titre de dommages exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.	89
G.70	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2024-2025 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande; 	90
G.71	<p>Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article); c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours. 	91

Demande de renseignements		Page
G.72	<p>Pour 2024-2025, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée.</p> <p>Pour chaque personne :</p> <p>a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;</p> <p>b) fournir la liste des salaires versés.</p>	92
G.73	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.	93

N. B. : À moins d'indications contraires, les données présentées dans le cadre de l'étude des crédits sont établies en date du 31 janvier 2025.

Demande de renseignements généraux Non répondues

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Demande de renseignements		Motif
G.13a	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :</p> <p>a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>
G.13b	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :</p> <p>b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>
G.13c	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :</p> <p>c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>
G.13d	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :</p> <p>d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>
G.13e	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :</p> <p>e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le coût moyen par employé, selon la classe de travail. 	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>
G.13f	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :</p> <p>f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>
G.13g	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :</p> <p>g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>

Demande de renseignements		Motif
G.13i	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : i) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
G.13j	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
G.13k	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
G.13l	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : l) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
G.13m	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : m) le nombre d'employés permanents et temporaires;	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
G.13n	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : n) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
G.13p	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : p) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
G.14a	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour l'année 2025-2026 du : a) Nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
G.21	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2025-2026.	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission). Ne pas répondre aux prévisions.

Demande de renseignements		Motif
G.22	<p>Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2024-2025, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :</p> <p>a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);</p> <p>b) par catégorie d'âge;</p> <p>c) prévisions pour 2025-2026.</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission). Ne pas répondre aux prévisions. Ne pas préciser la ou les raisons du départ.</p>
G.29	<p>Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>
G.30	<p>Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026.</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>
G.32	<p>Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2024-2025 et prévisions pour 2025-2026.</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>
G.37	<p>Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2024-2025 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>
G.38	<p>La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2024-2025 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2025-2026.</p> <p>Pour chacun de ces programmes existants en 2024-2025, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2025-2026, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>
G.39	<p>Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>
G.41	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2024-2025 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>
G.48	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure :</p> <p>pp) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>
G.62	<p>Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).</p>

Demande de renseignements		Motif
G.63	Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42 ^e législature.	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).
G.68	Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission).

N.B. : À moins d'indications contraires, les données présentées dans le cadre de l'étude des crédits sont établies en date du 31 janvier 2025.

CRÉDITS

Sommaire (en milliers de dollars)

SUPERCATÉGORIES	2025-2026				Crédits 2024-2025	VARIATION	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits Totaux		\$	%
Fonctionnement	4 517,3	-	-	4 517,3	4 862,3	(345,0)	(7,1)
Transfert	-	-	-	-	-	-	-
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	-	-
Prêts, Placements, Avances	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	21 215,2	-	-	21 215,2	22 004,0	(788,8)	(3,6)

Amortissement	-	-	-	-	-	-	-
---------------	---	---	---	---	---	---	---

Explication des variations**CRÉDITS**

Les crédits de cet élément de programme ont diminué de 3,6 % comparativement aux crédits de l'exercice financier 2024-2025. Cette diminution résulte des facteurs suivants :

Rémunération : (443,8) ou (2,6) %

• Coût de l'indexation des dépenses salariales	345,5
• Ajustement de la base salariale selon les ententes de principe (SPGQ et SDPQ)	211,3
• Révision des taux d'indexation 2025-2026 à 2029-2030 selon les ententes de principe (SPGQ et SFPQ)	55,2
• Indexations salariales des procureurs aux poursuites criminelles et pénales	14,0
• Bonification du régime de rentes du Québec	8,8
• Amélioration du cadre financier - Budget 2025-2026	(112,6)
• Stratégie 2023-2027 en révision des programmes - Budget 2025-2026	(104,7)
• Autres efforts du portefeuille; Mesure d'économie d'écart à résorber	(172,8)
• Budgets supplémentaires reçus du fonds de suppléance via le CT 232141 de fermeture	(688,5)
	(443,8)

Fonctionnement : (345,0) ou (7,1) %

• Transfert du budget attribuable au Bureau des mandats organisationnels de l'Élément 01 vers l'Élément 02	(250,1)
• Mesure d'économie partielle - Examen des dépenses	(94,9)
	(345,0)

Total : (788,8)

CRÉDITS

Sommaire (en milliers de dollars)

SUPERCATÉGORIES	2025-2026				Crédits 2024-2025	VARIATION	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits Totaux		\$	%
Rémunération	166 220,5	-	-	166 220,5	166 302,5	(82,0)	(0,0)
Fonctionnement	39 756,2	2 214,8	-	37 541,4	38 023,6	(482,2)	(1,3)
Transfert	-	-	-	-	-	-	-
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	-	-
Prêts, Placements, Avances	-	-	1,0	1,0	1,0	-	-
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	-	-	410,0	410,0	404,0	6,0	1,5
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	825,0	825,0	1 594,4	(769,4)	(48,3)
Créances douteuses	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	205 976,7	2 214,8	1 236,0	204 997,9	206 325,5	(1 327,6)	(0,6)

Amortissement	-	2 214,8	-	2 214,8	2 240,2	(25,4)	(1,1)
---------------	---	---------	---	---------	---------	--------	-------

Explication des variations**CRÉDITS**

Les crédits de cet élément de programme ont diminué de 0,6 % comparativement aux crédits de l'exercice financier 2024-2025. Cette diminution résulte des facteurs suivants :

Rémunération : 82,0 ou 0,0 %

. Coût de l'indexation des dépenses salariales	3 305,9
. Ajustement de la base salariale selon les ententes de principe (SPGQ et SFPO)	893,8
. Révision des taux d'indexation 2025-2026 à 2029-2030 selon les ententes de principe (SPGQ et SFPO)	233,5
. Indexations salariales des procureurs aux poursuites criminelles et pénales	1 847,6
. Redressement de l'indexation salariale non reconnue en 2024-2025 Rebâtir la confiance	146,4
. Redressement de l'indexation salariale non reconnue en 2024-2025 Tribunal spécialisé	64,2
. Classification des emplois en soutien aux activités judiciaires	567,0
. Bonification du Régime de rentes du Québec	105,3
. Stratégie intégrée violence sexuelle, conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027	124,6
. Initiatives prioritaires visant à favoriser le bien-être des communautés autochtones	(88,0)
. Plan d'action visant à contrer l'exploitation sexuelle des mineurs	39,1
. Plan d'action développement social et culturel des Premières Nations et Inuits 2022-2027	3,5
. Plan d'action lutte contre la maltraitance des aînés 2022-2027	0,4
. Lutte contre l'intimidation et la cyberintimidation - mesure 3	(203,7)
. Instaurer un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale	(2 648,4)
. Déploiement du tribunal spécialisé (Budget 2025-2026)	8 045,4
. Plan pour moderniser le système de justice	113,5
. Réaménagement budgétaire : Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023	8,5
. Réaménagement budgétaire : Poursuite verticale en matière de violence conjugale et d'agressions sexuelles	22,2
. Transfert de crédits pour la mesure SEXTO en provenance du ministère de la Famille	83,3
. Amélioration du cadre financier - Budget 2025-2026	(1 116,0)
. Stratégie 2023-2027 en révision des programmes - Budget 2025-2026	(1 038,2)
. Autres efforts du portefeuille : Mesure d'économie d'écart à résorber	(1 712,9)
. Transfert de crédits du MJQ pour la mesure du déploiement du tribunal spécialisé via le CT 232141 de fermeture	(2 291,4)
. Budgets supplémentaires reçus du fonds de suppléance via le CT 232141 de fermeture	(6 587,6)
	(82,0)

Fonctionnement : (482,2) ou (1,3 %)

. Stratégie intégrée violence sexuelle, conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027	0,8
. Initiatives prioritaires visant à favoriser le bien-être des communautés autochtones	(23,1)
. Plan d'action développement social et culturel des Premières Nations et Inuits 2022-2027	(0,5)
. Plan d'action lutte contre la maltraitance des aînés 2022-2027	(0,4)
. Projet informatique GESTE phases 1 à 3 - Récurrence des phases approuvées	14,5
. Transfert du budget attribuable au Bureau des mandats organisationnels de l'Élément 01 vers l'Élément 02	250,1
. Plan d'action visant à contrer l'exploitation sexuelle des mineurs	0,3
. Plan pour moderniser le système de justice	(769,0)
. Réaménagement budgétaire : Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023	(8,5)
. Réaménagement budgétaire : Poursuite verticale en matière de violence conjugale et d'agressions sexuelles	(22,2)
. Déploiement du tribunal spécialisé (Budget 2025-2026)	580,4
. Transfert de crédits pour la mesure SEXTO en provenance du ministère de la Famille	12,6
. Transfert de crédits du MJQ pour la mesure du déploiement du tribunal spécialisé via le CT 232141 de fermeture	(373,1)
. Mesure d'économie partielle - Examen des dépenses	(144,1)
	(482,2)

Prêts, placements, avances :

. Aucune variation	-
--------------------	---

Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles : 6,0 ou 1,5 %

. Ajustement en lien avec divers projets immobiliers	6,0
	6,0

Immobilisations en ressources informationnelles : (769,4) ou (48,3 %)

. Ajustement et réaménagement budgétaire : Acquisitions de matériels et équipements RI	(24,4)
. Ajustement et réaménagement budgétaire : Plusieurs projets informatiques incluant le programme GESTE	(745,0)
	(769,4)

Total : (1 327,6)**Amortissement**

. Stratégie intégrée violence sexuelle, conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027	(25,4)
	(25,4)

CRÉDITS

Sommaire (en milliers de dollars)

SUPERCATÉGORIES	2025-2026				Crédits 2024-2025	VARIATION	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits Totaux		\$	%
Rémunération	111,2	-	-	111,2	-	111,2	100,0
Fonctionnement	190,0	-	-	190,0	-	190,0	100,0
Transfert	-	-	-	-	-	-	-
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	-	-	-
Prêts, Placements, Avances	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations autres qu'en ressources informationnelles	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en ressources informationnelles	-	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	301,2	-	-	301,2	-	301,2	100,0

Amortissement	-	-	-	-	-	-	-
---------------	---	---	---	---	---	---	---

Explication des variations**CRÉDITS**

Les crédits de cet élément de programme ont augmenté de 100,0 % comparativement aux crédits de l'exercice financier 2024-2025. Cette augmentation résulte des facteurs suivants :

Rémunération : 111,2 ou 100,0 %

· Reconduction du budget initial de l'exercice 2024-2025	111,0
· Bonification du Régime de rentes du Québec	0,2
	111,2

Fonctionnement : 190,0 ou 100,0 %

· Reconduction du budget initial de l'exercice 2024-2025	190,0
	190,0

Total :	301,2
----------------	--------------

L'EFFECTIF ET LES EMPLOYÉS

CATÉGORIES D'EMPLOI	Personnes à la paie 24 (février 2025)	Personnes à la paie 24 (février 2024)**	VARIATION	
			N	%
Administratrices, administrateurs d'État	3	3	0	0,0
Postes d'encadrement	11	14	(3)	(21,4)
Juges	0	0	0	0,0
Cadres juridiques	0	0	0	0,0
Procureurs aux poursuites criminelles et pénales	6	18	(12)	(66,7)
Procureur en chef	1	3	(2)	(66,7)
Procureur en chef adjoint	3	4	(1)	(25,0)
Avocates, avocats et notaires	1	1	0	0,0
Professionnelles, professionnels	93	82	11	13,4
Techniciennes, techniciens	42	51	(9)	(17,6)
Personnel de bureau	3	4	(1)	(25,0)
PERSONNES*	163	180	(17)	(9,4)

*Source: SAGIR, Direction des ressources humaines.

** Bien qu'il soit inscrit Personnes à la paie 24 (février 2024), il s'agit des Personnes à la paie 25 (mars 2024)

Les unités administratives classées sous la rubrique Direction, gouvernance et administration (06-01) sont les suivantes:

- Bureau du directeur (6106)
- Secrétariat général (6102)
- Direction des communications (6104)
- Bureau du directeur général de l'administration (6201)
- Direction des ressources financières et matérielles (6202)
- Direction générale associée aux technologies de l'information(6203)
- Direction des ressources humaines (6204)

L'écart s'explique en partie par le fait que le Bureau des mandats organisationnels (6105) figure maintenant dans le tableau 06-02 lié aux opérations courantes du DPCP et par le nombre de postes vacants au moment de la lecture des données.

Le BSJ est comptabilisé au programme 06-02 bien qu'il apparait sous le directeur à l'organigramme. En effet, ce bureau relève du directeur mais il est appelé à soutenir les bureaux de mission en plus d'assumer certaines activités de mission (appels, analyse des dossiers d'enquêtes indépendante et d'allégation d'infraction impliquant des policiers, procédures d'entraide internationale et d'extradition, etc.).

L'EFFECTIF ET LES EMPLOYÉS

CATÉGORIES D'EMPLOI	Personnes à la paie 24 (février 2025)	Personnes à la paie 24 (février 2024)**	VARIATION	
			N	%
Administratrices, administrateurs d'État	0	0	0	0,0
Postes d'encadrement	15	14	1	7,1
Juges	0	0	0	0,0
Cadres juridiques	0	0	0	0,0
Procureurs aux poursuites criminelles et pénales	832	811	21	2,6
Procureur en chef	12	12	0	0,0
Procureur en chef adjoint	65	61	4	6,6
Avocates, avocats et notaires	8	8	0	0,0
Professionnelles, professionnels	34	31	3	9,7
Techniciennes, techniciens	211	199	12	6,0
Personnel de bureau	177	179	(2)	(1,1)
PERSONNES*	1 354	1 315	39	3,0

*Source: SAGIR, Direction des ressources humaines.

** Bien qu'il soit inscrit Personnes à la paie 24 (février 2024), il s'agit des Personnes à la paie 25 (mars 2024)

On retrouve dans cette catégorie, l'ensemble du personnel du Directeur des poursuites criminelles et pénales qui n'est pas inclus dans la direction, gouvernance et administration ou dans le comité de rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales. Depuis 2024-2025 le Bureau des mandats organisationnels (BMO) figure dans les opérations courantes du DPCP.

La variation du nombre de personnes s'explique principalement par le transfert du BMO de la gouvernance (06-01) vers les opérations courantes (06-02) et par l'ajout d'effectifs autorisés par les CT tribunal spécialisé et récupération d'actifs criminels ainsi que pour le projet Alliance, et par le nombre de postes vacants au moment de la lecture des données.

Le BSJ est comptabilisé au programme 06-02 bien qu'il apparaît sous le directeur à l'organigramme. En effet, ce bureau relève du directeur mais il est appelé à soutenir les bureaux de mission en plus d'assumer certaines activités de mission (appels, analyse des dossiers d'enquêtes indépendante et d'allégation d'infraction impliquant des policiers, procédures d'entraide internationale et d'extradition, etc.)

L'EFFECTIF ET LES EMPLOYÉS

CATÉGORIES D'EMPLOI	Personnes à la paie 24 (février 2025)	Personnes à la paie 24 (février 2024)**	VARIATION	
			N	%
Administratrices, administrateurs d'État	0	3	(3)	(100,0)
Postes d'encadrement	0	0	0	0,0
Juges	0	0	0	0,0
Cadres juridiques	0	0	0	0,0
Procureurs aux poursuites criminelles et pénales	0	0	0	0,0
Procureur en chef	0	0	0	0,0
Procureur en chef adjoint	0	0	0	0,0
Avocates, avocats et notaires	0	0	0	0,0
Professionnelles, professionnels	0	0	0	0,0
Techniciennes, techniciens	0	0	0	0,0
Personnel de bureau	0	0	0	0,0
PERSONNES*	0	3	(3)	(100,0)

*Source: SAGIR, Direction des ressources humaines.

** Bien qu'il soit inscrit Personnes à la paie 24 (février 2024), il s'agit des Personnes à la paie 25 (mars 2024)

Le mandat du comité est terminé; aucune action réalisée par les membres en 2024-2025.

MANDAT

Direction, gouvernance et administration

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales**Mission**

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) fournit, au nom de l'État, un service de poursuites criminelles et pénales indépendant de toute considération de nature politique, et ce, de façon à préserver l'intégrité du processus judiciaire tout en assurant la protection de la société, dans la recherche de l'intérêt de la justice et de l'intérêt public, de même que dans le respect de la règle de droit et des intérêts légitimes des personnes victimes et des témoins.

Principales fonctions et pouvoirs

Le DPCP est un organisme institué en 2007 par la [Loi sur le Directeur des poursuites criminelles et pénales](#) (LDPCP) (RLRQ, c. D-9.1.1). L'objectif visé par la création du DPCP est d'accroître les garanties d'indépendance constitutionnelle liées à la fonction de poursuivant public. L'organisme est administré par un dirigeant nommé sur motion du premier ministre et avec l'approbation des deux tiers des membres de l'Assemblée nationale, le directeur, ainsi que les trois directeurs adjoints, lesquels sont nommés par le gouvernement.

La LDPCP confie au directeur la responsabilité de diriger pour l'État, sous l'autorité générale du ministre de la Justice et procureur général, les poursuites criminelles et pénales avec l'indépendance que la loi lui accorde.

Pour l'essentiel, cette loi attribue au DPCP la fonction d'agir comme poursuivant dans les affaires découlant de l'application du *Code criminel*¹, de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*² (LSJPA) et de toute autre loi fédérale ou règle de droit pour laquelle le procureur général du Québec a l'autorité pour agir comme poursuivant. Elle confie en outre au DPCP la responsabilité d'agir aussi comme poursuivant dans toute affaire où le *Code de procédure pénale*³ trouve application.

Le directeur exerce également toutes les fonctions utiles à l'exécution de sa mission, y compris pour autoriser une poursuite, pour porter une affaire en appel et pour voir à l'exécution de toute autre fonction que le procureur général ou le ministre de la Justice lui confie.

Le directeur doit aussi prendre les mesures nécessaires pour assurer la prise en compte des intérêts légitimes des personnes victimes ainsi que le respect et la protection des témoins. Il est en outre appelé à conseiller les agents de la paix et les personnes responsables de l'application des lois relativement à tous les aspects d'une enquête ou d'une poursuite en matière criminelle ou pénale.

Enfin, le DPCP exerce, pour le compte du procureur général, les responsabilités que la *Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales*⁴ lui confie. Le Service de la gestion des biens du DPCP assume la gestion et la coordination des activités qui découlent des obligations de cette loi, en plus d'assurer l'application du décret de partage du produit des biens confisqués en matière criminelle⁵.

Structure organisationnelle

L'organisation du DPCP est un réseau intégré de services composé du Bureau du directeur (BD), lequel comprend aussi les trois directeurs adjoints, d'un Secrétariat général (SG), du Bureau du service juridique, de cinq bureaux à vocation particulière, dont le Bureau des affaires de la jeunesse, le Bureau des affaires pénales⁶, le Bureau de service-conseil, le Bureau des mandats organisationnels et le Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales ainsi que de sept bureaux régionaux.⁷

¹ *Code criminel*, L.R.C. 1985, ch. C-46.

² *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, L.C. 2002, ch. 1.

³ *Code de procédure pénale*, RLRQ, c. C-25.1.

⁴ *Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales*, RLRQ, c. C-52.2.

⁵ Décret 349-99 concernant le partage du produit des biens visés à l'article 32.19 de la *Loi sur le ministère de la Justice* (1999) 131 G.O.Q. II, 1300.

⁶ Aux fins de la présentation du programme, 01, dans l'organigramme le Bureau du service juridique relève du directeur, cependant, les effectifs sont comptabilisés dans la catégorie des bureaux à vocation particulière, soit le programme 02.

⁷ Les sept bureaux régionaux sont le Bureau de Montréal, le Bureau de Québec, le Bureau du Nord-du-Québec, le Bureau du Sud du Québec, le Bureau de l'Est du Québec, le Bureau de l'Ouest du Québec et le Bureau du Centre-du-Québec.

MANDAT**Direction, gouvernance et administration**

À l'échelle du Québec, le DPCP compte un siège social et 38 points de service permanents qui offrent les services de poursuites. Des services sont également offerts de manière itinérante dans 41 autres localités, particulièrement auprès de communautés autochtones.

Bureau du directeur

La mission du BD consiste notamment à assister le directeur dans la préparation, le développement et le suivi des actions nécessaires à l'accomplissement des fonctions et responsabilités qui lui sont dévolues par la *LDPCP*.

Il assure les relations avec le cabinet du ministre de la Justice et procureur général. Il est également appelé à soutenir le directeur dans le cadre des rapports institutionnels avec les intervenants du système de justice de même qu'avec les ministères et organismes avec lesquels le DPCP peut être appelé à collaborer.

Le BD voit à l'application de la *LDPCP* et des Directives, ainsi qu'à l'intégration des Orientations et mesures du ministre de la Justice.

Le BD travaille au développement des orientations stratégiques du DPCP, incluant les changements touchant aux directives de l'institution. Il est d'ailleurs responsable du Greffe des directives ainsi que de la production du rapport annuel de gestion.

Il représente le DPCP au sein de forums intergouvernementaux qui traitent notamment de questions relatives à l'évolution du droit criminel comme celui de la Conférence sur l'harmonisation des lois du Canada et appuie le directeur dans le cadre de différents comités impliquant nos partenaires québécois ou fédéraux, provinciaux et territoriaux dont les autres poursuivants canadiens.

Dans le cadre de son mandat, le BD coordonne les actions du DPCP en matière de communications publiques et conseille le directeur dans les interventions publiques au nom de l'institution.

Le Bureau du directeur assume aussi la responsabilité dévolue à l'audit interne au sein de l'institution. L'audit interne est une fonction qui vise à appuyer le directeur dans l'amélioration de la gestion de l'organisation et l'atteinte de ses objectifs. Elle permet principalement de fournir au directeur une assurance objective quant à l'efficacité de la gouvernance, des processus de gestion des risques ainsi que de la conformité des mécanismes de contrôle interne des activités du DPCP. En outre, cette fonction permet d'identifier des pistes d'amélioration afin d'appuyer le directeur dans sa responsabilité de maintenir un contrôle global sur les activités de l'organisation.

Enfin, le Comité d'audit interne (CAD) est composé de trois membres indépendants. Sous réserve de mandats spécifiques, le CAD s'intéresse principalement à l'intégrité de l'information financière, à la fonction d'audit, aux états financiers, aux budgets, aux mécanismes de contrôle interne, à la gestion intégrée des risques et à la gestion optimale des ressources. De façon générale, le CAD a pour mandat d'exercer un rôle-conseil au regard des processus de reddition de comptes et s'assure des activités et des systèmes de contrôle interne du DPCP.

Direction des communications

La Direction des communications relève du BD et contribue au rayonnement de l'institution, à la compréhension du fonctionnement du système de justice criminelle et pénale, du rôle du DPCP au sein de celui-ci et de ses décisions par la diffusion de l'information pertinente sur les différents médias sociaux et autres plateformes numériques.

Les deux porte-paroles s'assurent également de répondre en toute transparence et de façon contemporaine aux questions des médias en lien avec l'actualité judiciaire et d'accompagner les procureurs aux poursuites criminelles et pénales (procureurs) du réseau dans leurs interactions avec ceux-ci.

MANDAT

Direction, gouvernance et administration

Secrétariat général

Le SG veille au respect des obligations législatives et réglementaires incombant au DPCP à titre d'organisme gouvernemental.

- Il est responsable de la [planification stratégique](#), de la [Déclaration de services](#) et de la [Politique du traitement des plaintes formulées par les citoyennes et citoyens](#). Il prend les mesures administratives adéquates pour assurer la qualité des services offerts aux citoyens et traiter leurs demandes.
- Il traite les demandes d'accès à l'information en conformité avec la [Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels](#) et ses règlements.
- Il met en œuvre les exigences de la [Loi sur le développement durable](#), la [Politique gouvernementale relative à l'emploi de la langue française dans l'Administration](#), la [Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État](#), les [Lignes directrices portant sur le traitement d'une demande d'accommodement pour un motif religieux](#) et la [Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale](#).
- Il est responsable du traitement de questions touchant l'éthique.
- Il effectue les activités requises en matière de gestion des risques, d'évaluation de programmes et d'amélioration continue pour l'institution.
- Il coordonne le programme de mentorat à l'intention des procureures et des procureurs.
- Il coordonne les relations internationales et les communications de l'institution avec les autres ministères et organismes, sauf pour les questions d'incidence juridique.
- Il assure la liaison avec les partenaires en vue de la préparation de dossiers ou de documents officiels impliquant tout ministère ou organisme du Québec, le gouvernement fédéral, les gouvernements des autres provinces ou territoires du Canada et les gouvernements étrangers.
- Il assume les responsabilités liées au Service de la sécurité. Ce service a le mandat du suivi de la *Politique relative à la sécurité des membres du personnel du DPCP*. Il évalue, intervient et coordonne les activités liées à la sécurité de l'organisation, de ses bureaux et de ses membres.

Le SG est en outre responsable du Service de la gestion des biens, lequel n'est pas considéré comme appartenant à la gouvernance.

Direction générale de l'administration

La Direction générale de l'administration (DGA) est responsable de rendre disponibles les services d'expertise, de conseil et de soutien en matière de ressources humaines, financières, contractuelles, matérielles et informationnelles.

La DGA est responsable de conseiller les autorités du DPCP dans leur prise de décisions qui relèvent de son domaine de compétence. Elle soutient également l'ensemble des gestionnaires du DPCP dans la gestion de leurs activités. Par ailleurs, la DGA détient la responsabilité de négocier les ententes de service pour le DPCP afin d'assurer un fonctionnement optimal des activités administratives de l'organisation. Également, elle est responsable de la coordination de l'exercice lié à l'étude des crédits budgétaires du DPCP.

Pour réaliser sa mission, la DGA est composée des trois équipes suivantes :

- la Direction générale associée aux technologies de l'information;
- la Direction des ressources financières et matérielles;
- la Direction des ressources humaines.

MANDAT**Direction, gouvernance et administration****La Direction générale associée aux technologies de l'information**

Cette direction est responsable de coordonner la prestation des services informationnels et des systèmes informatiques à l'ensemble de l'organisation. Elle assure le développement et le maintien des services informatiques pour la bonne marche des opérations dans tous les bureaux du DPCP, et ce, dans un contexte constant d'évolution des environnements technologiques.

Elle assure également un rôle de conseiller dans l'utilisation des technologies de l'information afin d'assurer la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des données numériques et soutient l'ensemble de l'organisation en matière de gestion intégrée des documents.

La Direction des ressources financières et matérielles

Cette direction assure l'élaboration, l'allocation et le suivi du budget du DPCP de même que la comptabilisation adéquate des dépenses générées par les activités du DPCP. Elle assure également une coordination en gestion contractuelle et immobilière ainsi qu'en gestion des ressources matérielles.

La Direction des ressources humaines

Cette direction offre des services-conseils en gestion de la main-d'œuvre, notamment en matière de dotation, de relations du travail, de santé et sécurité du travail ainsi que de développement des personnes et de l'organisation. Elle est responsable de la production d'information de gestion en ressources humaines et assure les opérations quotidiennes des demandes de comblement de postes et de suivi des employés en invalidité. Également, la Direction des ressources humaines élabore et met en œuvre des politiques, des programmes, des normes et des règles en matière de gestion des ressources humaines, puis met à la disposition des gestionnaires divers outils pouvant les soutenir dans leurs interventions.

MANDAT**Directeur des poursuites criminelles et pénales****Le Directeur des poursuites criminelles et pénales****Mission**

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) fournit, au nom de l'État, un service de poursuites criminelles et pénales indépendant de toute considération de nature politique, et ce, de façon à préserver l'intégrité du processus judiciaire tout en assurant la protection de la société, dans la recherche de l'intérêt de la justice et de l'intérêt public, de même que dans le respect de la règle de droit et des intérêts légitimes des personnes victimes et des témoins.

Principales fonctions et pouvoirs

Le DPCP est un organisme institué en 2007 par la [Loi sur le Directeur des poursuites criminelles et pénales](#) (LDPCP) (RLRQ, c. D-9.1.1). L'objectif visé par la création du DPCP est d'accroître les garanties d'indépendance constitutionnelle liées à la fonction de poursuivant public. L'organisme est administré par un dirigeant nommé sur motion du premier ministre et avec l'approbation des deux tiers des membres de l'Assemblée nationale, le directeur, ainsi que trois directeurs adjoints nommés par le gouvernement.

La LDPCP confie au directeur la responsabilité de diriger pour l'État, sous l'autorité générale du ministre de la Justice et procureur général, les poursuites criminelles et pénales avec l'indépendance que la loi lui accorde.

Pour l'essentiel, cette loi attribue au DPCP la fonction d'agir comme poursuivant dans les affaires découlant de l'application du *Code criminel*¹, de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*² (LSJPA) et de toute autre loi fédérale ou règle de droit pour laquelle le procureur général du Québec a l'autorité pour agir comme poursuivant. Elle confie en outre au DPCP la responsabilité d'agir aussi comme poursuivant dans toute affaire où le *Code de procédure pénale*³ trouve application.

Le directeur exerce également toutes les fonctions utiles à l'exécution de sa mission, y compris pour autoriser une poursuite, pour porter une affaire en appel et pour voir à l'exécution de toute autre fonction que le procureur général ou le ministre de la Justice lui confie.

Le directeur doit aussi prendre les mesures nécessaires pour assurer la prise en compte des intérêts légitimes des personnes victimes ainsi que le respect et la protection des témoins. Il est, en outre, appelé à conseiller les agents de la paix et les personnes responsables de l'application des lois relativement à tous les aspects d'une enquête ou d'une poursuite en matière criminelle ou pénale.

Enfin, le DPCP exerce, pour le compte du procureur général, les responsabilités que la *Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales*⁴ lui confie. Le Service de la gestion des biens du DPCP assume la gestion et la coordination des activités qui découlent des obligations de cette loi, en plus d'assurer l'application du décret de partage du produit des biens confisqués en matière criminelle⁵.

Structure organisationnelle

L'organisation du DPCP est un réseau intégré de services composé du Bureau du directeur (BD), lequel comprend aussi les trois directeurs adjoints, d'un Secrétariat général (SG), le Bureau des affaires pénales (BSJ)⁶, de cinq bureaux à vocation particulière, dont le Bureau des affaires de la jeunesse (BAJ), le Bureau des affaires pénales (BAP), le Bureau de service-conseil (BSC), le Bureau des mandats organisationnels (BMO) et le Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales (BGCAS) ainsi que de sept bureaux régionaux. À l'échelle du Québec, le DPCP compte un siège social et 38 points de service permanents qui offrent les services de poursuites. Des services sont également offerts de manière itinérante dans 41 autres localités, particulièrement auprès de communautés autochtones.

¹ *Code criminel*, L.R.C. 1985, ch. C-46.

² *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, L.C. 2002, ch. 1.

³ *Code de procédure pénale*, RLRQ, c. C-25.1.

⁴ *Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales*, RLRQ, c. C-52.2.

⁵ Décret 349-99 concernant le partage du produit des biens visés à l'article 32.19 de la *Loi sur le ministère de la Justice* (1999) 131 G.O.Q. II, 1300, lequel continue à s'appliquer conformément à l'article 33 de la *Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales*.

⁶ Aux fins de la présentation du programme 02, les effectifs du Bureau du service juridique sont comptabilisés dans la catégorie des bureaux à vocation particulière, cependant ce bureau relève du directeur.

MANDAT**Directeur des poursuites criminelles et pénales****Bureaux régionaux**

À l'échelle provinciale, l'organisation compte un siège social et 38 points de service permanents offrant des services de poursuites, lesquels sont répartis dans sept [bureaux régionaux](#) :

- Bureau de l'Est du Québec;
- Bureau de l'Ouest du Québec
- Bureau de Montréal;
- Bureau de Québec;
- Bureau du Centre-du-Québec;
- Bureau du Nord-du-Québec;
- Bureau du Sud du Québec.

La responsabilité de chacun des bureaux est confiée à un procureur ou une procureure en chef aux poursuites criminelles et pénales. Cette personne est généralement assistée d'un ou de plusieurs procureurs en chef adjoints, d'une équipe de procureurs aux poursuites criminelles et pénales (procureurs), de directeurs des services administratifs, de professionnels, de techniciens en droit et de collaborateurs administratifs.

Les procureurs représentent quotidiennement l'État devant la Chambre criminelle et pénale ainsi que devant la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec dans l'ensemble des points de service. Ils sont également appelés à diriger des poursuites criminelles et pénales devant la Cour supérieure, siégeant avec ou sans jury, et devant les instances d'appel que sont la Cour supérieure, la Cour d'appel et la Cour suprême du Canada.

De plus, certains bureaux peuvent compter sur des procureurs spécialisés, notamment en matière de drogues, de violence armée, de criminalité économique, d'appel, d'infractions commises dans un contexte de violence sexuelle, de violence conjugale, de maltraitance envers les aînés et les enfants ainsi qu'en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et la marchandisation des services sexuels.

Bureaux à vocation particulière

Les cinq bureaux à vocation particulière sont les suivants : le BAJ, le BAP, le BSC, le BMO et le BGCAS.

Bureau du service juridique

En tant que conseiller juridique du DPCP, le BSJ a pour principale fonction de fournir un soutien juridique au directeur, au directeur adjoint, à l'Assemblée des procureurs en chef ainsi qu'au réseau des procureurs. Ses avis juridiques sont sollicités non seulement dans le domaine du droit criminel, mais aussi en droit administratif, civil ou déontologique.

Par ailleurs, le procureur en chef du BSJ assume auprès du directeur, avec le soutien des procureurs et juristes sous son autorité, une responsabilité de conseil dans le développement d'orientations stratégiques, notamment en ce qui concerne l'élaboration des directives, des programmes et des politiques du DPCP en matière de poursuites.

Le BSJ assume la présidence de certains comités au sein du DPCP, dont celle du Comité provincial des appels qui a pour fonction de définir la position du DPCP sur les questions de principe soumises aux tribunaux d'appel. Il coordonne aussi les interventions à la Cour suprême du Canada ou devant la Cour d'appel du Québec dans des affaires où le DPCP n'est pas partie, lorsque s'y soulèvent des questions susceptibles d'avoir un impact général sur l'application du droit criminel ou pénal ou sur ses pratiques particulières en matière de poursuites. Il conduit les travaux et les consultations requises au sujet des questions juridiques d'intérêt institutionnel au sens de la directive INS-1 afin d'assurer la cohérence des positions prises par le DPCP devant les tribunaux. Il traite en outre des questions juridiques d'intérêt commun avec d'autres ministères et organismes, dont le ministère de la Justice.

Le BSJ est appelé à intervenir devant les tribunaux, tant en première instance qu'en appel, dans le cadre de dossiers qui soulèvent des questions juridiques d'intérêt institutionnel au sens de la directive INS-1, notamment en ce qui a trait au rôle du DPCP en tant que poursuivant public, à ses pratiques ou à la portée de ses pouvoirs discrétionnaires en matière de poursuites. Il intervient aussi dans les dossiers qui requièrent une expertise particulière, notamment dans le domaine des privilèges et de la divulgation de la preuve.

MANDAT**Directeur des poursuites criminelles et pénales**

Le BSJ prête assistance aux procureurs en matière de déontologie, notamment en assurant la liaison auprès du Syndic du Barreau du Québec. Il fournit aussi des avis sur des questions de conflits d'intérêts et conseille les procureurs sur les mesures à mettre en place dans ces situations. Le BSJ prête également assistance aux procureurs qui font l'objet de poursuites en responsabilité civile.

Le BSJ traite les dossiers soumis par le Bureau des enquêtes indépendantes de même que les dossiers d'allégations d'infractions criminelles concernant des policiers. Aussi, il coordonne et traite des dossiers dans plusieurs domaines spécialisés, notamment en matière d'entraide internationale et d'extradition, d'intimidation à l'égard des personnes associées au système de justice, de capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues, de légalisation de la possession du cannabis et de réduction des délais judiciaires.

Le BSJ est responsable du dossier des collaborateurs de justice. À ce titre, il administre, en collaboration avec les services policiers, les ententes signées avec les candidats admis au programme des témoins collaborateurs de justice.

Enfin, le BSJ est responsable de l'élaboration du programme de formation à l'intention des procureurs dans le cadre de l'École des poursuivants ainsi que de l'alimentation et du développement du Centre de documentation juridique.

Bureau des affaires de la jeunesse

Le BAJ est responsable des poursuites criminelles et pénales intentées à l'encontre des adolescents contrevenants en vertu de la *LSJPA* (L.C. 2002, ch. 1).

Le BAJ regroupe l'ensemble des procureurs spécialisés en matière jeunesse et ceux-ci sont répartis sur tout le territoire québécois afin d'assurer un traitement cohérent, uniforme et efficace des dossiers des jeunes contrevenants.

Les procureurs de ce bureau conseillent les policiers sur toute question impliquant une infraction commise par un mineur. Ils travaillent en étroite collaboration avec plusieurs partenaires, dont les directeurs provinciaux qui relèvent des différents Centres jeunesse du Québec.

Bureau des affaires pénales

Le BAP agit à titre d'expert-conseil en droit pénal réglementaire. Ses procureurs mettent leur expertise au service de tous les intervenants dans ce secteur : procureurs, corps policiers et services d'inspection et d'enquête des ministères et organismes. Ce bureau regroupe l'ensemble des procureurs spécialisés en matière pénale et couvre tous les points de service du Québec.

Le BAP compte près de 275 organisations clientes et procède à l'autorisation des plaintes reçues des ministères clients et des corps policiers. Il veille à l'application du *Code de procédure pénale* (RLRQ, c. C-25.1) ainsi qu'à celle d'une centaine de lois provinciales et fédérales, dont le *Code de la sécurité routière* (RLRQ, c. C-24.2), la *Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques* (RLRQ, chapitre I-8.1), la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (RLRQ, c. R-20), la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* (RLRQ, c. T-11.011), la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2), la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (RLRQ, c. C-61.1) et la *Loi sur les pêches* (L.R.C. 1985, c. F-14).

Le BAP travaille en collaboration avec les différents services juridiques des ministères et organismes qui appliquent ces lois et il coordonne toutes les activités juridiques liées à plus de 500 000 constats d'infraction délivrés annuellement au nom du DPCP.

En outre, le BAP est le maître d'œuvre du [Code de procédure pénale](#) édité par les Publications du Québec.

Bureau de service-conseil

Le BSC est constitué de procureurs appelés à conseiller les agents de la paix, en dehors des heures normales de bureau, dans le cadre de toute enquête policière.

MANDAT**Directeur des poursuites criminelles et pénales**

Depuis la mise en place du Service provincial des comparutions de fins de semaine, les procureurs de ce service peuvent être joints par les policiers 24 h par jour, 7 jours par semaine.

Ils sont en mesure de donner des avis juridiques, à la demande des policiers, dans tous les domaines d'expertise des procureurs, soit en droit criminel, en droit pénal et en droit de la jeunesse.

Les samedis, dimanches et jours fériés, ces procureurs procèdent également aux comparutions des détenus par visioconférence, et ce, pour toutes les régions du Québec.

Bureau des mandats organisationnels

La mission première du BMO est d'assumer la coordination de plusieurs grands mandats de l'institution.

Il s'assure de la prise en compte des intérêts légitimes des personnes victimes d'infractions criminelles et des témoins dans les opérations du DPCP et à ce titre, coordonne la formation, les communautés de savoir et les interventions de l'institution en matière de violence sexuelle, de violence conjugale, de maltraitance envers les personnes âgées ainsi que la maltraitance envers les enfants et l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.

Il assure la coordination provinciale en matière autochtone et, afin de maintenir la cohérence des actions du DPCP, préside la communauté de savoir en cette matière.

Il assure aussi la coordination en matière de poursuites devant les cours municipales et entretient les liens avec les poursuivants municipaux en matières criminelle et pénale.

Sur le plan des relations fédérales, provinciales et territoriales (FPT), le BMO est responsable de représenter les intérêts du DPCP au sein des différents forums, comités et groupes de travail tel que le Comité de coordination des hauts fonctionnaires. Il participe également à la préparation et aux rencontres des sous-ministres et ministres de la Justice et de la Sécurité publique FPT.

Finalement, le BMO collabore avec de nombreux ministères et organismes et participe au nom du DPCP à plusieurs forums et comités interministériels visant notamment l'adaptation du système judiciaire aux clientèles vulnérables (personnes âgées, enfants, personnes en situation d'itinérance ou de dépendance, personnes vivant avec une déficience intellectuelle, une problématique de santé mentale ou un handicap). Il s'occupe aussi du déploiement et de la coordination des différents programmes de mesures alternatives au sein du DPCP (Programme de mesures de rechange général (PMRG), Programme de mesures de rechange autochtone (PMRA), Programme d'accompagnement justice et santé mentale (PAJ-SM), Programme de traitement de la toxicomanie de la Cour du Québec (PTTCQ), mesures alternatives à la poursuite pénale, etc.).

Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales

Le BGCAS a pour mission de traiter des affaires de grande criminalité, notamment de corruption, de fraudes, de trafic d'êtres humains, d'armes ou de stupéfiants et d'autres affaires reliées à la criminalité organisée. Polyvalent, le BGCAS a aussi pour mandat d'assumer des affaires jugées spéciales en raison de leur complexité, de leur sensibilité ou des nouvelles questions juridiques qu'elles soulèvent.

Service de la gestion des biens

Le Service de la gestion des biens contribue par ses actions à la lutte contre la criminalité.

Il exerce, au nom du procureur général, les responsabilités que la [Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales](#) confie à ce dernier relativement à la garde et à l'administration des biens saisis, bloqués ou confisqués en application de lois fédérales.

Il soutient les procureurs dans la rédaction des procédures visant à obtenir la récupération des actifs illégalement acquis ou des biens utilisés pour commettre des crimes par le biais :

- d'ordonnances de blocage;
- de mandats spéciaux de saisie; et
- d'ordonnances de confiscation.

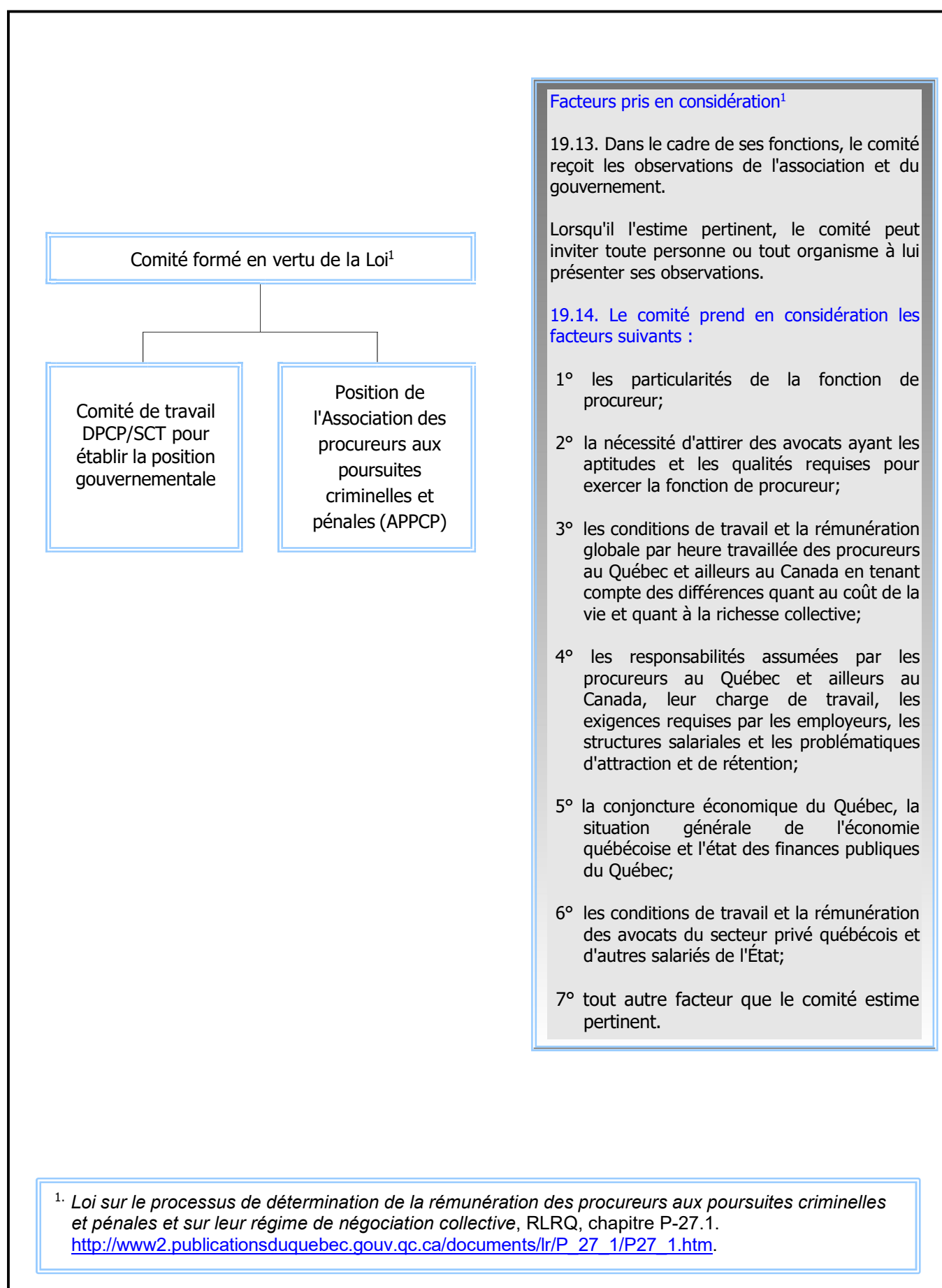
Il gère ces biens et est responsable de leur disposition après leur confiscation.

MANDAT**Directeur des poursuites criminelles et pénales**

Conséquemment, il administre le Fonds de partage des produits de la criminalité, comme prévu au [Décret concernant le partage du produit des biens visés à l'article 32.19 de la Loi sur le ministère de la Justice, lequel continue à s'appliquer conformément à l'article 33 de la Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales.](#)

IDENTIFICATION	NUMÉRO	TITRE
PROGRAMME	06	Poursuites criminelles et pénales
ÉLÉMENT	03	Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales
RESPONSABLE	Directeur des poursuites criminelles et pénales	

ORGANIGRAMME



MANDAT**Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales**

Le Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (Comité), qui fut créé en vertu de l'article 19.1 de la *Loi sur le processus de détermination de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales et sur leur régime de négociation collective* (RLRQ, c. P-27.1), a pour fonction d'évaluer tous les quatre ans si la rémunération, les régimes collectifs, les conditions de travail qui ont des incidences pécuniaires, celles qui concernent les accidents du travail et les maladies professionnelles ainsi que l'aménagement du temps de travail sont adéquats. Le Comité en fait rapport au gouvernement. Le ministre de la Justice dépose ce rapport à l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale peut, par résolution motivée, approuver, modifier ou rejeter, en tout ou en partie, les recommandations du Comité. Le gouvernement prend, avec diligence, les mesures requises pour mettre cette résolution en œuvre et, le cas échéant, rétroactivement à la date d'échéance de l'*Entente relative aux conditions de travail des procureurs aux poursuites criminelles et pénales*.

Le Comité de travail, composé du Directeur des poursuites criminelles et pénales, du Secrétariat du Conseil du trésor et du représentant gouvernemental, est responsable d'établir la position gouvernementale à faire valoir devant le Comité institué en vertu de la loi. Ce comité a été formé afin de déterminer les grandes orientations et d'obtenir les mandats du Conseil du trésor.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **01**

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025 :

- A. LES ENDROITS ET DATES DE DÉPART ET DE RETOUR;**
- B. LA COPIE DES PROGRAMMES ET RAPPORTS DE MISSION;**
- C. LES PERSONNES RENCONTRÉES;**
- D. LE COÛT (AVEC UNE VENTILATION PAR POSTE : FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HÉBERGEMENT, DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.);**
- E. LES NOMS DES MINISTRES, DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU PERSONNEL DE CABINET, DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS (AVEC LEUR TITRE) ET DES AUTRES PARTICIPANTS (AVEC LEUR TITRE) REGROUPÉS PAR MISSION;**
- F. POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS;**
- G. LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES OU ANNONCÉES, LE CAS ÉCHÉANT;**
 - LES DÉTAILS DE CES ENTENTES;
 - LES RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR;
- H. INVESTISSEMENTS ANNONCÉS, LE CAS ÉCHÉANT, AINSI QUE LE NOMBRE D'EMPLOIS ESTIMÉS;**
- I. LA DESCRIPTION DE LA NATURE DU VOYAGE INCLUANT, LE CAS ÉCHÉANT, LE NOM DU OU DES ÉVÉNEMENTS CONCERNÉS;**
- J. LES POINTS DE PRESSE TENUS LORS DE CES MISSIONS ET LEURS COÛTS.**

Voyage	Coût
M ^e Hippolite Brin (procureur) : Participer au 3 ^e Forum annuel sur la justice des Premières Nations de la Colombie-Britannique, Vancouver (Colombie-Britannique), du 6 au 11 avril 2024.	0 \$
M ^e Marie-France Drolet (procureure en chef adjointe) : Participer à titre de conférencière à la Conférence International Outlaw Motorcycle Gang Investigation Association (OMIGIA), Orlando (Floride), du 5 au 10 mai 2024.	539 \$
M ^e Catherine Dumais, M ^e Antoine Désaulniers, M ^e Catherine Daigle, M ^e Danielle Caron, M ^e Jean-Vincent Charbonneau, M ^e Aurélie Audette, M ^e Marie-Claude Daoust, M ^e Marie-Pier Gauthier, M ^e Audrey-Elizabeth Picard, M ^e Marjolie Sarrazin, M ^e Raphaël Lacoste, M ^e Simon Pelletier, M ^e Katya-Tara Haffaf, M ^e Marylou Proulx-Gosselin et M ^e Guillaume Lévesque (procureur(e)s), M ^e Pierre-Olivier Gagnon (procureur en chef), M ^{me} Jade Montbleau (technicienne juridique) et M. Elie Ibrahim (stagiaire au Barreau) : Participer à la formation sur les entrées dynamiques et les interventions du Groupe tactique d'intervention avec les intervenants du GTI du Service de police de Gatineau, Ottawa (Ontario), le 22 mai 2024.	498 \$
M ^e Élise Clavet (procureure) : Participer à titre de formatrice à la formation des agents de la Commission de la Capitale Nationale de la <i>Loi sur les contraventions</i> , Ottawa (Ontario), du 27 au 28 mai 2024.	339 \$
M ^e Pierre-Olivier Gagnon (procureur en chef), M ^e Maxime Laroche (procureur en chef adjoint) et M ^e Maude Payette (procureure) : Participer au Colloque national sur le droit criminel de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada – CNDC 2024 – Droit pénal positif, plaidoyer et administration de la justice, Halifax (Nouvelle-Écosse), du 8 au 12 juillet 2024.	0 \$

M ^e Christine Desjarlais, M ^e Dana Cernacek, M ^e Julien Gaudet-Lachapelle, M ^e Geneviève Robitaille, M ^e Amal Saleh, M ^e Pauline Lachance, M ^e Joanny St-Pierre et M ^e Loubna Zehri (procureur(e)s) : Participer à une formation juridique en cybercriminalité, London (Ontario), du 11 au 16 août 2024.	17 707 \$
M ^e Anny Bernier (directrice adjointe), M ^e Nicolas Abran (procureur en chef adjoint) et M ^e Anthony Cotnoir (procureur) : Participer à la 106 ^e réunion annuelle de la Conférence sur l'harmonisation des lois au Canada (CHLC), Ottawa (Ontario), du 11 au 16 août 2024.	5 554 \$
M ^e Xavier Lyonnais (procureur) : Participer à une formation en rédaction de mémoires dans le cadre de l'École des poursuivants du SPPC, Ottawa (Ontario), du 19 au 23 août 2024. (Déplacement annulé mais frais d'annulation)	104 \$
M ^e Marie-Claude Bourassa et M ^e Pierre-Alexandre Bernard (procureur(e)s) : Participer à la Conférence DNA & Genealogy Summit, Ottawa (Ontario), du 9 au 11 septembre 2024.	1 830 \$
M ^e Joanny St-Pierre (procureure) : Participer au Comité de coordination FPT des hauts fonctionnaires (Justice pénale) – Première rencontre du groupe de travail CCHF sur le cybercrime, Ottawa (Ontario), du 22 au 24 septembre 2024.	825 \$
M ^e Simon Pelletier et M ^e Emie Baker (procureur(e)s) : Rencontrer les étudiants à l'Université d'Ottawa dans le cadre de la Journée carrière, Ottawa (Ontario), le 24 septembre 2024.	365 \$
M ^e Nicolas Abran (procureur en chef adjoint) : Participer à une rencontre pour l'Entente fédérale relative aux collaborateurs de justice (Cour suprême du Canada et ministère de la Sécurité publique du Canada), Ottawa (Ontario), du 17 au 18 octobre 2024.	155 \$
M ^e Patrick Michel (directeur) et M ^e Richard Rougeau (procureur) : Participer à la 68 ^e réunion du Comité FPT des chefs des poursuites pénales (HOP), Toronto (Ontario), du 21 au 24 octobre 2024.	2 100 \$
M ^e Isabelle Bouchard (procureure en chef adjointe), M ^e Antoine Désaulniers, M ^e Marie-Claude Daoust, M ^e Jennifer Morin et M ^e Stéphane Rolland (procureur(e)s) : Participer à une conférence sur des sujets d'actualité en droit criminel, Ottawa (Ontario), le 24 octobre 2024.	36 \$
M ^e Joanny St-Pierre (procureure) : Participer à titre de conférencière experte sur les violences sexuelles contre les enfants avec utilisation d'Internet, Vancouver (Colombie-Britannique), du 20 au 22 novembre 2024.	0 \$
M ^e Pierre-Olivier Gagnon (procureur en chef) : Participer à un Colloque portant sur le thème des pratiques innovantes sur la lutte contre les violences au sein du couple, Nîmes (France), du 25 au 30 novembre 2024.	0 \$
M ^e Sylvie Barrette (procureure) : Participer à titre de conférencière au Colloque sur la Justice résolutive de problèmes, Basse-Terre (Guadeloupe), du 28 novembre au 1 ^{er} décembre 2024.	110 \$
M ^e Joëlle Huot et M ^e Marie-Claude Bourassa (procureures) : Audition à la Cour suprême du Canada, Ottawa (Ontario), du 4 au 6 décembre 2024.	465 \$
M ^e Maya Gold-Gosselin et M ^e Joanny St-Pierre (procureures) : Plaider à la Cour suprême du Canada, Ottawa (Ontario), du 19 au 20 janvier 2025.	622 \$
M ^e Maxime Hébrard (procureur) : Audition à la Cour suprême du Canada, Ottawa (Ontario), du 21 au 22 janvier 2025.	429 \$
Total	31 678 \$

Les renseignements concernant les ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, par. 18).

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/directeur-poursuites-criminelles-penales/acces-information>

Question **02**

POUR CHACUN DES VOYAGES FAITS EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET DES DIRIGEANTS D'ORGANISMES POUR 2024-2025 :

- A. LES RAISONS DU DÉPLACEMENT;**
- B. L'ITINÉRAIRE ET LES DATES DU DÉPART ET/OU DU RETOUR;**
- C. LES COÛTS VENTILÉS;**
- D. LE CAS ÉCHÉANT, TOUT AUTRE COÛT VENTILÉ PAR POSTE : FRAIS D'HÉBERGEMENT, FRAIS DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.;**
- E. POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS.**

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site du gouvernement du Québec à la page dédiée au Directeur des poursuites criminelles et pénales en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 17).

[Dépenses et salaires au Directeur des poursuites criminelles et pénales | Gouvernement du Québec \(Quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/depenses-et-salaires-au-directeur-des-poursuites-criminelles-et-penales)

Question **03**

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

- A. LA VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR 2024-2025, ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;**
- B. LES NOMS DES FIRMES DE PUBLICITÉ RETENUES;**
- C. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT ET LE MODE D'OCTROI POUR CHACUN (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);**
- D. LE NOM DES FOURNISSEURS, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHES;**
- E. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;**
- F. DANS LE CAS D'UNE COMMANDITE, LA RAISON ET LE NOM DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE;**
- G. LE COÛT TOTAL ET VENTILÉ POUR LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE;**
- H. LE RAPPORT DE STATISTIQUES SUR LA PORTÉE ET LA CLIENTÈLE VISÉE ET L'ATTEINTE DES OBJECTIFS OU TOUTE ÉVALUATION RÉALISÉE DE L'IMPACT DE LA CAMPAGNE.**

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du gouvernement du Québec à la page dédiée au Directeur des poursuites criminelles et pénales en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 24).

[Dépenses et salaires au Directeur des poursuites criminelles et pénales | Gouvernement du Québec \(Québec.ca\)](#)

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site Internet du gouvernement du Québec à la page dédiée au Directeur des poursuites criminelles et pénales. Pour les contrats de 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

[Contrats et engagements financiers au Directeur des poursuites criminelles et pénales \(DPCP\) | Gouvernement du Québec \(Québec.ca\)](#)

Question **04**

LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) SÉPARÉMENT :

PAR LE CABINET MINISTÉRIEL :

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;**
- B. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;**
- C. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;**
- D. SI L'ÉVÉNEMENT S'EST TENU VIRTUELLEMENT.**

PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME :

- E. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;**
- F. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;**
- G. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE D'ÉVÉNEMENTS, VENTILÉ PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;**
- H. SI L'ÉVÉNEMENT S'EST TENU VIRTUELLEMENT.**

PAR UN PROFESSIONNEL OU PAR UNE FIRME EXTERNE :

- I. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;**
- J. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME DE PUBLICITÉ;**
- K. LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN INDIQUANT LE COÛT ET LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION, CONTRAT NÉGOCIÉ);**
- L. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS ET CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHIES, DES VIDÉOS, ETC.**

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales a tenu une (1) séance d'information conjointe avec l'Unité permanente anti-corruption, laquelle était destinée aux journalistes.

Aucune dépense n'est associée à cet évènement.

Question **05**

LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION, EN INCLUANT ET EN INDIQUANT CELLES DU CABINET MINISTÉRIEL : ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME :

**A. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, VENTILÉES PAR TYPE D'ÉVÉNEMENT;
B. LE BUT RECHERCHÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
C. LE NOMBRE TOTAL ET LA LISTE DES FORMATIONS VENTILÉE PAR CATÉGORIE.**

DONNÉES PAR UN PROFESSIONNEL OU UNE FIRME EXTERNE :
**D. LES SOMMES DÉPENSÉES EN 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026;
E. LE NOM DE LA OU DES FIRMES DE PUBLICITÉ OU DE COMMUNICATIONS;
F. LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ);
G. LA LISTE ET LES NOMS DES FOURNISSEURS ET/OU DES CONSULTANTS, S'IL Y A LIEU;
H. LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE;
I. LE NOMBRE TOTAL ET LISTE DES FORMATIONS VENTILÉE PAR CATÉGORIE.**

Formation organisée par le DPCP

Aucune formation.

Formations organisées par un prestataire de services externes

Fournisseurs	Titre de la formation	Coût	But visé
Richard Thibault Communications inc.	Relations avec les médias	1 900 \$	Perfectionner les communications publiques.
Québec numérique	Web à Québec	100 \$	Assister à des conférences sur les plus récentes avancées dans le monde numérique.

L'information fournie en réponse à cette question est en partie incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Québec.ca à la page dédiée au Directeur des poursuites criminelles et pénales en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphes 22 et 23) :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/directeur-poursuites-criminelles-penales/acces-information/depenses-salaires#c139198>.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **06**

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME, Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL EN 2024-2025, EN INDIQUANT :

- A. LES NOMS DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME;**
- B. LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LEUR MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL);**
- C. LE DÉTAIL DES TRAVAUX OU SERVICES EFFECTUÉS (BUT VISÉ);**
- D. LA DATE D'OCTROI DU CONTRAT;**
- E. LE COÛT TOTAL, Y COMPRIS LES AVENANTS ET/OU SUPPLÉMENTS;**
- F. L'ÉCHÉANCIER;**
- G. DANS LE CAS D'UN OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.**

LORSQUE LE CONTRAT EST OCTROYÉ PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, L'INDIQUER.

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant engagé
9150-2153 Québec inc. (Transport Perfek-Tow)	Services d'expert en transport et remorquage	Gré à gré	1 750 \$
9156-9483 Québec inc. (Formation Shakespeare)	Formation en anglais langue seconde	Gré à gré	1 395 \$
9156-9483 Québec inc. (Formation Shakespeare)	Formation en anglais langue seconde	Gré à gré	7 180 \$
9162-6192 Québec inc.	Contrat à exécution sur demande pour divers services de sténographie	Gré à gré	20 000 \$
9200-2708 Québec inc. (Studio P.S.O.)	Services audiovisuels pour l'enregistrement des formations dans le cadre de l'École des poursuivants 2024	Gré à gré	24 750 \$
9205-6126 Québec inc.	Services de transport et d'installation de mobilier pour le Complexe Jules-Dallaire	Gré à gré	1 321 \$
9205-6126 Québec inc.	Services de pliage et de transport de mobilier	Gré à gré	1 456 \$
9205-6126 Québec inc.	Services de transport et d'installation de mobilier entre Montréal et Gatineau	Gré à gré	8 034 \$
9205-6126 Québec inc.	Services de transport et d'installation de mobilier à Longueuil et Sorel	Gré à gré	2 798 \$
Agence de voyage Vacances Inter inc.	Services aériens de passagers	Gré à gré	1 069 \$
Air Canada	Services aériens de passagers	Gré à gré	1 101 \$
Air Creebec inc.	Services aériens de passagers	Gré à gré	66 066 \$ ¹
Air Inuit Itée	Services aériens de passagers	Gré à gré	18 421 \$ ¹
Alias formation inc.	Formation - Andragogie pour formations en ligne	Gré à gré	1 200 \$

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant engagé
AMJ Campbell	Services de déménagement et d'aménagement de bureau	Gré à gré	12 000 \$
AMJ Campbell	Services de déménagement et d'aménagement de bureau	Gré à gré	2 870 \$
AMJ Campbell	Services de déménagement et d'aménagement de mobilier	Gré à gré	2 830 \$
AMJ Campbell	Services de transport de mobiliers	Gré à gré	1 072 \$
AMJ Québec	Services de déménagement de bureaux	Gré à gré	3 251 \$
Association des directeurs de police du Québec (ADPQ)	Inscription à un colloque ADPQ	Gré à gré	2 414 \$
Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales	Services de restauration - Portion employeur pour les frais d'accueil des nouveaux poursuivants	Gré à gré	1 098 \$
Auberge KANIO-Kashee Lodge	Services d'hébergement	Gré à gré	1 087 \$
Béliveau, Sylvie (médecin)	Services d'expert en pédiatrie	Gré à gré	10 000 \$
Bérard, Louis J. (médecin)	Services d'expert en psychiatrie	Gré à gré	7 600 \$
Bernier, Gilles (011)	Membre de l'audit interne	Gré à gré	2 700 \$
Bla bla rédaction s.e.n.c.	Services de révision linguistique de divers textes	Gré à gré	3 000 \$
Bolduc, Frédéric (neuropsychologue)	Services d'expert en neuropsychologie	Gré à gré	8 000 \$
Bon port inc., À	Services d'hébergement	Gré à gré	2 174 \$
Café dépôt (14101251 Canada inc.)	Service de traiteur dans le cadre de l'activité de reconnaissance du bureau	Gré à gré	1 919 \$
Charron Boissé Lévesque, Huissiers de justice inc.	Contrat à exécution sur demande pour divers services d'huissier	Gré à gré	22 000 \$
Club de golf de Lévis inc.	Location de salle et services de restauration dans le cadre de l'École des poursuivants 2024	Gré à gré	9 613 \$
Club voyages Bellaventure	Services aériens de passagers	Gré à gré	3 681 \$ ¹
Communications Octave	Services d'expert en ingénierie des télécommunications	Gré à gré	23 000 \$
Conférence pour l'Harmonisation des lois au Canada	Cotisation annuelle pour les activités générales « Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada »	Gré à Gré	7 500 \$
Déménageurs AMJ Campbell Montréal, Les	Services de transport de mobiliers entre Longueuil et Saint-Hyacinthe	Gré à gré	1 666 \$
Déménageurs AMJ Campbell Montréal, Les	Services de transport de mobilier à Montréal	Gré à gré	2 497 \$
Desjardins huissiers de justice inc.	Contrat à exécution sur demande pour divers services d'huissier	Gré à gré	20 000 \$
Documens Traduction inc.	Services de transcription et de traduction	Gré à gré	5 330 \$
Domaine du capitaine inc.	Services d'hébergement	Gré à gré	6 308 \$
Dr Sylvain Faucher inc.	Services d'expert en psychiatrie	Gré à gré	2 100 \$
Dr Sylvain Faucher inc.	Services d'expert en psychiatrie	Gré à gré	6 000 \$
Dr Sylvain Faucher inc.	Services d'expert en psychiatrie	Gré à gré	8 000 \$
Dr Sylvain Faucher inc.	Services d'expert en psychiatrie	Gré à gré	6 000 \$

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant engagé
Dr Sylvain Faucher inc.	Services d'expert en psychiatrie	Gré à gré	3 000 \$
Dr Sylvain Faucher inc.	Services d'expert en psychiatrie	Gré à gré	7 500 \$
Dr Sylvain Faucher inc.	Services d'expert en psychiatrie	Gré à gré	6 000 \$
Dubé, Pierre-André	Services d'expert en pharmacologie et toxicologie	Gré à gré	5 100 \$
Elgue, Maria Eugenia (traduction)	Services de traductions de documents	Gré à gré	4 800 \$
Entraînement Santé inc.	Inscription au Défi santé	Gré à gré	3 037 \$
Extal Installation et réaménagement de bureau inc.	Services de transport de mobilier entre Québec et Montréal	Gré à gré	5 750 \$
Extal Installation et réaménagement de bureau inc.	Services de transport et de pliage de mobiliers à Québec	Gré à gré	3 106 \$
Fallet-Bianco, Catherine (médecin) (002)	Services d'expert en neuropathologie	Gré à gré	10 000 \$
Fonds de placement immobilier Allied	Services de nettoyage	Gré à gré	1 107 \$
Formation linguistique global lingua inc.	Formation anglais langue seconde	Gré à gré	2 999 \$
Formation linguistique global lingua inc.	Formation anglais langue seconde	Gré à gré	3 299 \$
G. Chamberland, m.d. inc	Services d'expert en psychiatrie	Gré à gré	9 000 \$
G. Chamberland, m.d. inc	Services d'expert en psychiatrie	Gré à gré	6 000 \$
Groupe conseil CFC inc.	Formation - Prévenir et résoudre les conflits	Gré à gré	4 280 \$
Groupe Contex inc.	Salon de l'emploi et de la formation continue et foire nationale de l'emploi	Gré à gré	2 595 \$
Hainault Gravel huissiers de justice inc.	Contrat à exécution sur demande pour divers services d'huissier	Gré à gré	20 000 \$
Hôtel Quality Inn Sept-Îles	Services d'hébergement	Gré à gré	1 312 \$
Kondo Location temporaire inc.	Services d'hébergement	Gré à gré	6 534 \$
Kondo Location temporaire inc.	Services d'hébergement	Gré à gré	6 621 \$
Kuujjuarapik Coop Hotel	Services d'hébergement	Gré à gré	1 250 \$
Kuujjuarapik Coop Hotel	Services d'hébergement	Gré à gré	1 036 \$
Kuujjuarapik Coop Hotel	Services d'hébergement	Gré à gré	1 036 \$
Kuujjuarapik Coop Hotel	Services d'hébergement	Gré à gré	1 036 \$
Kuujjuarapik Coop Hotel	Services d'hébergement	Gré à gré	1 036 \$
International Association of prosecutors	Cotisation annuelle à l'Association internationale des procureurs et poursuivants	Gré à Gré	2 944 \$
Lafontaine, Anne-Louise (médecin)	Services d'expert en neurologie	Gré à gré	19 500 \$
Laroche, Marie (bureaux de conseillers en gestion)	Formation - Relations avec les médias	Gré à gré	1 900 \$
Localizzz	Service de traduction et de transcription	Gré à gré	1 720 \$

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant engagé
Monette express [Québec] (141273 Canada inc.)	Services de transport de mobilier entre Québec et La Malbaie	Gré à gré	1 387 \$
Morand, Caroline (sténographe)	Services de sténographie	Gré à gré	1 381 \$
Mouvement québécois de la qualité	Formation - Auditeur interne certifié	Gré à gré	1 225 \$
Pascan	Services aériens de passagers	Gré à gré	1 110 \$
Pierre J. Blanchet M.D. inc.	Services d'expert en neurologie	Gré à gré	8 000 \$
Plante, Mélanie (bureaux d'ingénieurs)	Service d'expert en ingénierie mécanique	Gré à gré	24 000 \$
Propair inc.	Services aériens de passagers	Gré à gré	69 739 \$ ¹
Quality Inn Rouyn-Noranda	Services d'hébergement	Gré à gré	1 870 \$
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Cotisation annuelle au Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT)	Gré à Gré	3 498 \$
Saphir Déménagement	Services de pliage de bureaux	Gré à gré	1 225 \$
Schricker, Thomas (médecin)	Services d'expert en anesthésiologie	Gré à gré	15 000 \$
Serrurerie du Saguenay inc.	Service de réparation d'un lecteur de carte	Gré à gré	1 200 \$
Services d'expertises médico-légales Jurimed inc.	Services d'expert en médico-légales	Gré à gré	10 000 \$
Services médicaux Louis Morissette inc., Les	Services d'expert en psychiatrie	Gré à gré	3 500 \$
Société Parc-Auto du Québec inc. (SPAQ)	Location d'espaces de stationnement du palais de justice de Longueuil	Gré à gré	5 479 \$
Société Parc-Auto du Québec inc. (SPAQ)	Location d'espaces de stationnement du palais de justice de Longueuil	Gré à gré	5 323 \$
Sténo Sherbrooke inc.	Contrat à exécution sur demande pour divers services de sténographie	Gré à gré	20 000 \$
Sténoexpress (9296-1341 Québec inc.)	Services de transcription d'un interrogatoire	Gré à gré	1 233 \$
Supremex inc.	Contrat à exécution sur demande pour l'impression d'enveloppes	Contrat par appel d'offres sur invitation	24 343 \$
Tepedelenli, Ece (traductrice)	Services de traduction du turc au français	Gré à gré	1 080 \$
Thibault, Marlène (médecin)	Services d'expert en pédiatrie	Gré à gré	10 000 \$
Voyages Abitibi inc.	Services aériens de passagers	Gré à gré	171 132 \$ ¹
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	5 000 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	4 800 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	4 800 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	4 800 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	3 600 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	4 800 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	20 000 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	6 000 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	6 000 \$

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant engagé
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	8 000 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	6 000 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	4 800 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	10 000 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	4 800 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	6 000 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	5 000 \$
Yann Dazé M.D. inc.	Services d'expert en pathologie	Gré à gré	3 600 \$
York University	Formation - Criminalité technologique et preuves électroniques	Gré à gré	1 262 \$
Total			976 736 \$

¹ Regroupement de plusieurs factures entre 1 000 \$ et 24 999 \$.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://seao.gouv.qc.ca>

Pour les contrats de 25 000 \$ et plus, l'information est diffusée mensuellement sur le site du ministère. [Contrats et engagements financiers au Directeur des poursuites criminelles et pénales, Gouvernement du Québec.](#)

Question **07**

LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D'OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :

- A. LA LISTE DES SOUMISSIONS ET LE MONTANT DE CHACUNE;**
- B. LA GRILLE D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS;**
- C. LE SOUMISSIONNAIRE RETENU ET LA JUSTIFICATION DE CE CHOIX;**
- D. LE DÉLAI ENTRE LA PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES ET L'OCTROI DU CONTRAT;**
- E. LE CAS ÉCHÉANT, LES APPELS D'OFFRES ANNULÉS EN COURS DE ROUTE ET LA RAISON DE L'ANNULATION.**

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec : <https://seao.gouv.qc.ca>.

Question **08**

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2024-2025 :

- A. LA LISTE DE TOUTES LES RESSOURCES ŒUVRANT AU SEIN D'UN MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME ET QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT;**
- B. LE TOTAL DES COÛTS RELIÉS À CES CONSULTANTS, VENTILÉ PAR CATÉGORIES (INCLUANT LA MASSE SALARIALE);**
- C. LE SOMMAIRE DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ POUR L'EMBAUCHE DE CES CONSULTANTS;**
- D. LE NOM DE CHAQUE CONSULTANT ET LA FIRME PAR LAQUELLE IL EST EMPLOYÉ;**
- E. UNE DESCRIPTION DE SON MANDAT;**
- F. LA DATE DE DÉBUT DE SON CONTRAT;**
- G. LA DATE PRÉVUE DE FIN DE SON CONTRAT;**
- H. SA RÉMUNÉRATION ANNUELLE.**

Les informations relatives aux contrats octroyés à des prestataires de services externes sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec : <https://seao.gouv.qc.ca>.

De plus, la liste mensuelle des engagements financiers associés à des contrats de plus de 25 000 \$ du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) est diffusée sur le site Internet du gouvernement du Québec à la page dédiée au DPCP : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/directeur-poursuites-criminelles-penales/acces-information/contrats-engagements-financiers>.

Question **09**

POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE, INFONUAGIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER :

- A) LE NOM DU PROJET ;**
- B) LA NATURE DU PROJET ;**
- C) L'ÉCHÉANCIER INITIAL (ET REVU S'IL Y A LIEU) ;**
- D) LE MONTANT INITIALEMENT PRÉVU POUR L'ENSEMBLE DU PROJET ;**
- E) LES PLUS RÉCENTES ÉVALUATIONS DU COÛT DU PROJET ;**
- F) LES COÛTS ENGENDRÉS JUSQU'À MAINTENANT PAR LE PROJET, AU TOTAL ET VENTILÉS PAR ANNÉE FINANCIÈRE ;**
- G) L'ESTIMATION DES COÛTS RESTANTS À DÉBOURSER POUR COMPLÉTER LA RÉALISATION DU PROJET ;**
- H) LES FIRMES OU OSBL ASSOCIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET, INCLUANT TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU PROJET, LES SOMMES QUI LEUR ONT ÉTÉ VERSÉES JUSQU'À CE JOUR, LE DÉTAIL DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ EN PRÉCISANT LE MODE D'OCTROI, LE MONTANT ET LES DATES ;**
- I) LE POURCENTAGE DE RÉALISATION JUSQU'À CE JOUR ;**
- J) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS (ETC) AFFECTÉS À CE PROJET ;**
- K) LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES INTÉGRÉS OU ŒUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE :**
-LA VALEUR TOTALE ET VENTILÉE DES CONTRATS OU ENTENTES ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LES FIRMES EXTERNES POUR CES CONSULTANTS.
- L) INDIQUER SI L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ÉVALUANT LES POSSIBILITÉS QU'OFFRE LE LOGICIEL LIBRE A ÉTÉ RÉALISÉE, COMME L'EXIGE LA POLITIQUE-CADRE SUR LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS.**
- M) NOMBRE ET LISTE DES PÉNALITÉS APPLIQUÉES À DES SOUS-TRAITANTS DANS LE DOMAINE DES TI EN 2024-2025.**

Le Tableau de bord des projets en ressources informationnelles du gouvernement du Québec présente à la population l'état des projets dont le coût est supérieur à 500 000 \$ et dont la phase d'exécution est débutée. Cet état est déterminé en fonction du respect des paramètres d'autorisation du projet, soit le coût, la portée et l'échéancier. Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante : [Accueil- Tableau de bord des projets de l'administration publique \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/accueil-tableau-de-bord-projets-administration-publique).

Question **10**

**CONCERNANT L'HÉBERGEMENT DE DONNÉES EN
INFONUAGIQUE, FOURNIR :**
A) LES COÛTS ESTIMÉS PAR ANNÉE :
**B) LES COÛTS TOTAUX RÉELS POUR L'HÉBERGEMENT DE
DONNÉES;**
**C) LES COÛTS POUR PÉNALITÉS POUR DÉPASSEMENT DE
CAPACITÉ;**
D) LA LISTE DES FOURNISSEURS;
E) UNE COPIE DU PLAN DE DÉPLOIEMENT.

Les réponses à ces questions seront fournies par le ministère de la Justice (MJQ), lequel agit à titre de fournisseur de services en ressources informationnelles pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), et ce, en matière d'entretien et d'exploitation en technologies de l'information, en plus d'assurer l'hébergement des systèmes de mission et des données du DPCP.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **11**

DE FAÇON SÉPARÉE ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2024-2025 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :

- A. LA PHOTOCOPIE;**
- B. LE MOBILIER DE BUREAU;**
- C. L'AMEUBLEMENT;**
- D. LA DÉCORATION ET L'EMBELLISSEMENT, INCLUANT LES ŒUVRES D'ART ET LES FRAIS POUR L'ENTRETIEN DES PLANTES;**
- E. LE DISTRIBUTEUR D'EAU DE SOURCE;**
- F. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT;**
- G. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT;**
- H. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS;**
- I. LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES;**
- J. L'ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT :**
 - A. AU QUÉBEC;**
 - B. À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC.**

	Dépenses
Photocopie	0 \$
Mobilier de bureau et ameublement	0 \$
Décoration et embellissement	1 694 \$
Distributeurs d'eau de source	295 \$
Frais de transport, d'hébergement et de repas	10 579 \$
Frais de cérémonies (aucun frais d'alcool)	178 \$
Congrès, colloques et perfectionnement au Québec	4 839 \$
Congrès, colloques et perfectionnement à l'extérieur du Québec	0 \$
TOTAL	17 585 \$

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet* et sur les sommes versées aux fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Question **12**

DE FAÇON SÉPARÉE ET DISTINCTE, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2024-2025, VENTILÉ PAR MOIS, DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE :

- A. LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES UTILISÉS, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL;**
- B. LE NOMBRE DE TABLETTES ÉLECTRONIQUES UTILISÉES, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL;**
- C. LES COÛTS D'ACQUISITION DES APPAREILS;**
- D. LE COÛTS D'UTILISATION DES APPAREILS;**
- E. LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES;**
- F. LES NOMS DES FOURNISSEURS;**
- G. LE NOMBRE DE MINUTES UTILISÉES;**
- H. LE COÛT DES FRAIS D'ITINÉRANCE ET LA PROPORTION DE CEUX-CI QUI ONT ÉTÉ ASSUMÉS RESPECTIVEMENT PAR LE CABINET, LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME;**
- I. LE COÛT LIÉ AUX DÉPASSEMENTS DES FORFAITS DE DONNÉES ET LA PROPORTION DE CEUX-CI QUI ONT ÉTÉ ASSUMÉS RESPECTIVEMENT PAR LE CABINET, LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME;**
- J. LES COÛTS DE RÉSILIATION, S'IL Y A LIEU;**
- K. LE NOMBRE D'ORDINATEURS PORTABLES UTILISÉS, AINSI QUE LA MARQUE ET LE MODÈLE DE CHAQUE APPAREIL.**

Les coûts d'acquisition et de service mensuels sont payés par le ministère de la Justice (MJQ) qui agit à titre de fournisseur de services pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Le DPCP rembourse les coûts de télécommunication mobile au MJQ par le biais d'une entente de services. Ces informations sont donc incluses dans les données du MJQ.

Au surplus, l'information est diffusée sur une base trimestrielle sur le site Québec.ca en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 25).

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/directeur-poursuites-criminelles-penales/acces-information/depenses-salaires#c139206>

Question **13**

H. LE NOMBRE DE PERSONNES ET LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS, ETC.) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION, SOIT LES COMMISSIONS SCOLAIRES, LES CÉGEPS, LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES, LES AGENCES RÉGIONALES ET LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS;

Les informations relatives aux personnes recevant à la fois une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi sur l'accès).

Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi ne permet pas au Directeur des poursuites criminelles et pénales de communiquer ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

Question **13**

O. LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉ PAR CORPS
D'EMPLOI

Aucun poste n'a été aboli pour 2024-2025.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Q uestion 13	Q. LE NOMBRE DE POSTES VACANTS ET LE NOMBRE D'ETC NON COMBLÉS, VENTILÉ PAR RÉGION
----------------------------	--

	2024-2025
Nombre de postes vacants réguliers	
BUREAU DU DIRECTEUR	8
SECRETARIAT GÉNÉRAL	4
SERVICE DE LA GESTION DES BIENS SAISIS	5
DIRECTION DES COMMUNICATIONS	0
BUREAU DES MANDATS ORGANISATIONNELS	0
BUREAU DES AFFAIRES PÉNALES	4
BUREAU DU SERVICE JURIDIQUE	0
QUÉBEC	7
EST DU QUÉBEC	5
CENTRE-DU-QUÉBEC	5
SUD DU QUÉBEC	9
MONTRÉAL	9
OUEST DU QUÉBEC	2
NORD-DU-QUÉBEC	7
BUREAU DE SERVICE CONSEIL	2
BUREAU DES AFFAIRES DE LA JEUNESSE	2
BUREAU DE LA GRANDE CRIMINALITÉ ET DES AFFAIRES SPÉCIALES	11
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION	15
Sous-total – Postes vacants réguliers	95

Nombre de postes vacants – accordés par C.T. - projets spéciaux (occasionnels)	
PROVISION POUR AUGMENTER TOUT CRÉDIT POUR DES INITIATIVES CONCERNANT LES REVENUS (PACIR)	7
LOI SUR LES CONTRAVENTIONS	0
PLAN POUR MODERNISER LE SYSTÈME DE JUSTICE	5
STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES	2
COMMISSION SPÉCIALE SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS (CSESM)	0
Sous-total – Postes vacants – accordés par C.T. - projets spéciaux (occasionnels)	14
TOTAL	109

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **13**

R. **CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION) POUR L'ANNÉE 2024-2025 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026 : R) LE NOMBRE DE POSTES DEMEURÉS VACANTS EN RAISON DES MESURES DE CONTRÔLE DES DÉPENSES (GEL DE RECRUTEMENT) DÉCRÉTÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC LE 1ER NOVEMBRE 2024.**

Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.

Question **14**

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, PAR DIRECTION, POUR L'ANNÉE 2024-2025 ET LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2025-2026 :

- A. LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE, INCLUANT LE TOTAL ET LA VENTILATION DES INDEMNITÉS VERSÉES OU ESTIMÉES;**
- B. LE NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES;**
- C. LE NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS.**

- A- La réponse à ces questions sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.
- B- Pour l'exercice 2024-2025, aucun taux de remplacement n'a été fixé par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).
- C- Au total, le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats au DPCP durant la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025 s'élève à 12.

Question **15**

LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN 2024-2025 EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX :

- A. L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION;**
- B. LA SUPERFICIE TOTALE POUR CHAQUE LOCAL LOUÉ;**
- C. LA SUPERFICIE TOTALE RÉELLEMENT OCCUPÉE;**
- D. LA SUPERFICIE INOCCUPÉE;**
- E. LE COÛT DE LOCATION AU MÈTRE CARRÉ;**
- F. LE COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION;**
- G. LES COÛTS D'AMÉNAGEMENT, DE RÉNOVATIONS RÉALISÉES, LA NATURE DES TRAVAUX ET LE OU LES BUREAUX VISÉS;**
- H. LA DURÉE DU BAIL;**
- I. LE PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ;**
- J. LES NOMS DES SOUS-LOCATAIRES ET LES REVENUS LIÉS À DES SOUS-LOCATIONS, LE CAS ÉCHÉANT;**
- K. S'IL S'AGIT D'UN RENOUVELLEMENT DE BAIL OU D'UN BAIL CONCERNANT UNE NOUVELLE ADRESSE;**
- L. EN CAS DE RÉSILIATION DE BAIL EN COURS D'ANNÉE, LES COÛTS DE RÉSILIATION.**

Emplacement de la location	Coût total	Superficie	Coûts d'aménagement depuis le 1 ^{er} avril 2024	Coût de résiliation	Durée du bail	Propriétaire de l'espace loué
725, rue Harvey, Alma (Québec) G8B 1P5	51 401 \$	249,05 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
891, 3 ^e Rue, Amos (Québec) J9T 2T4	116 183 \$	479,36 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
851, 3 ^e Rue, Amos (Québec) J9T 2T4	111 772 \$	322,47 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
27, boulevard Saint-Benoît, Amqui (Québec) G5J 2E4	8 107 \$	35,04 m ²			2028-12-31	Municipalité régionale de comté de Matapédia
71, avenue Mance, Baie-Comeau (Québec) G4Z 1N2	87 262 \$	273,42 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
30, rue John, Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0	20 126 \$	55,75 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures

Emplacement de la location	Coût total	Superficie	Coûts d'aménagement depuis le 1 ^{er} avril 2024	Coût de résiliation	Durée du bail	Propriétaire de l'espace loué
17, rue Lacroix, Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0	12 643 \$	58,68 m ²			2027-10-31	Maison Monti enr.
860, 3 ^e Rue, Chibougamau (Québec) G8P 1P9	3 483 \$	15,59 m ²			2026-04-30	Les immeubles du Nord
1680, boulevard Saint- Joseph, Drummondville (Québec) J2C 2G3	115 192 \$	420,56 m ²	152 \$		Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
134, route 138, Forestville (Québec) G0T 1E0	2 595 \$	11,33 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gatineau (Québec) J8X 4C2	474 955 \$	1 721,58 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
77, rue Principale, Granby (Québec) J2G 9B3	136 289 \$	684,92 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
450, rue Saint-Louis, Joliette (Québec) J6E 2Y8	230 495 \$	1 093,80 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
200, rue Saint-Marc, Joliette (Québec) J6E 8C2	5 094 \$	13,64 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
604, Siuralikuut Street, Kuujuaq (Québec) J0M 1C0	28 280 \$	68,42 m ²			2027-03-31	Administration Régionale Kativik
Kuujuaq (Québec)	72 806 \$	109,79 m ²	4 326 \$		Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
30, chemin de la Vallée, La Malbaie (Québec) G5A 1A3	86 616 \$	161,74 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
655, 2 ^e rue, La Sarre (Québec) J9Z 2Y9	2 509 \$	11,55 m ²			2028-05-31	Les immeubles Norbi inc.
290, rue Saint-Joseph, La Tuque (Québec) G9X 3Z8	34 848 \$	177,19 m ²			2035-05-14	Société en commandite Carrefour La Tuque (1995)
2800, boulevard Saint- Martin, Laval (Québec) H7T 2S9	403 320 \$	1 278,29 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
2555, boulevard Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4M 2J4	341 218 \$	1 417,68 m ²	1 105 \$		Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
2178, rue du Colisée, Longueuil (Québec) J4N 0H3	176 466 \$	617,46 m ²			2028-01-31	Rocheffort, Daniel
1255, chemin du Tremblay, Longueuil (Québec) J4N 0G3	181 358 \$	648,68 m ²			2028-01-31	Rocheffort, Daniel
25, boulevard La Fayette, Longueuil (Québec) J4K 5C7	13 773 \$	43,14 m ²			2027-11-30	Complexe Métro Longueuil s.e.c.

Emplacement de la location	Coût total	Superficie	Coûts d'aménagement depuis le 1 ^{er} avril 2024	Coût de résiliation	Durée du bail	Propriétaire de l'espace loué
266, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec) J9E 2J8	51 443 \$	194,12 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
382, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3B3	25 159 \$	81,53 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
597, avenue du Phare, Matane (Québec) G4W 4L6	82 457 \$	394,62 m ²			2025-12-31	9272-4053 Québec inc.
40, avenue de l'Hôtel-De-Ville, Mont-Joli (Québec) G5H 1W8	3 630 \$	35,68 m ²			2026-03-31	Ville de Mont-Joli
645, rue de la Madone, Mont-Laurier (Québec) J9L 1T1	112 246 \$	296,91 m ²	16 096 \$		Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
110, avenue Jacques-Cartier, Montmagny (Québec) G5V 0G5	197 761 \$	389,14 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
410, rue de Bellechasse, Montréal (Québec) H2S 1X3	502 564 \$	1 516,36 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
1, rue Notre-Dame, Montréal (Québec) H2Y 1B6	2 039 065 \$	7 306,46 m ²	157 \$		Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
450, boulevard Gouin, Montréal (Québec) H3L 3W3	306 962 \$	702,20 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
380, rue Saint-Antoine, Montréal (Québec) H2Y 3X7	1 740 960 \$	3 695,20 m ²			2027-12-31	747, rue Square Victoria inc.
87, boulevard Gérard-D.-Lévesque, New Carlisle (Québec) G0C 1Z0	71 785 \$	234,50 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
124, route 132, Percé (Québec) G0C 2L0	84 306 \$	191,84 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
730, route Amamatuak, Puvirnituq (Québec) J0M 1P0	29 379 \$	39,66 m ²			2028-01-31	Association coopérative de Povungnituk
300, boulevard Jean- Lesage, Québec (Québec) G1K 8K6	652 168 \$	2 917,39 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
2828, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 0B9	1 760 988 \$	5 923,55 m ²	153 \$		2026-01-31	Édifice Jules-Dallaire inc.
400, boulevard Jean- Lesage, Québec (Québec) G1K 8W1	80 635 \$	330,77 m ²			2027-01-31	Édifice Les Façades inc.
1665, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec (Québec) G1N 3Y7	1 613 \$	0 m ²			Voir note 2 et 3	Société québécoise des infrastructures
200, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 1T3	36 274 \$	353,30 m ²			2030-04-30	Whiterock 200 Ste-Foy inc.

Emplacement de la location	Coût total	Superficie	Coûts d'aménagement depuis le 1 ^{er} avril 2024	Coût de résiliation	Durée du bail	Propriétaire de l'espace loué
183, avenue de la Cathédrale, Rimouski (Québec) G5L 5J1	696 000 \$	1 128,62 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
33, rue de la Cour, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1J1	145 196 \$	477,68 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
750, boulevard Saint-Joseph, Roberval (Québec) G8H 2L5	16 487 \$	142,75 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
53, boulevard de l'Anse, Roberval (Québec) G8H 1Z1	108 722 \$	394,44 m ²			2026-03-31	Distillerie Beemer inc.
2, avenue du Palais, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2N9	18 429 \$	49,78 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
180, boulevard Rideau, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9	145 085 \$	536,91 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
227, rue Racine, Saguenay (Québec) G7H 7B4	240 766 \$	747,97 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
10, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1P3	20 601 \$	101,83 m ²			2026-04-30	Logistique Polar inc.
1550, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2S8	1 \$	1,00 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
3800, avenue Cusson, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8V6	23 615 \$	112,11 m ²			2026-12-31	Les Constructions Robert Robin inc.
1385-1395, rue Daniel-Johnson Est, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7Y6	114 404 \$	543,13 m ²			2026-12-31	Robin Immobilier inc.
109, rue Saint-Charles, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C2	209 095 \$	691,10 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
25, (Annexe) rue de Martigny, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 4Z1	826 155 \$	2 595,54 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
795, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0	103 903 \$	346,49 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
74, rue Académie, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 0B8	444 698 \$	1 205,20 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
425, boulevard Laure, Sept-Îles (Québec) G4R 1X6	37 908 \$	81,88 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
106, rue Napoléon, Sept-Îles (Québec) G4R 3L7	101 957 \$	441,25 m ²			2027-09-30	Appartements Mingan
212, 6 ^e rue de la Pointe, Shawinigan (Québec) G9N 8B6	120 617 \$	445,10 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures

Emplacement de la location	Coût total	Superficie	Coûts d'aménagement depuis le 1 ^{er} avril 2024	Coût de résiliation	Durée du bail	Propriétaire de l'espace loué
375, rue King, Sherbrooke (Québec) J1H 6B9	248 141 \$	1 048,73 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
46, rue Charlotte, Sorel-Tracy (Québec) J3P 6N5	102 875 \$	267,10 m ²	115 \$		Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
693, rue Saint-Alphonse, Thetford Mines (Québec) G6G 3X3	75 640 \$	220,55 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
850, rue Hart, Trois-Rivières (Québec) G9A 1T9	213 093 \$	699,40 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
878, rue de Tonnancour, Trois-Rivières (Québec) G9A 4P8	195 032 \$	698,82 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
900, 7 ^e Rue, Val-d'Or (Québec) J9P 3P8	172 201 \$	349,56 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
800, boulevard des Bois- Francs, Victoriaville (Québec) G6P 5W5	126 843 \$	484,12 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures
8, rue Saint-Gabriel, Ville-Marie (Québec) J9V 1Z9	17 866 \$	58,47 m ²			Voir note 2	Société québécoise des infrastructures

Note 1 : L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans celles diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du gouvernement du Québec à la page dédiée au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 27).

- <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/directeur-poursuites-criminelles-penales/acces-information/depenses-salaires> (Frais de bail de location ou d'entente de location)

Note 2 : Le document contractuel intervenu entre la Société québécoise des infrastructures (SQI) et le DPCP est une entente d'occupation. Celle-ci, contrairement à un bail, n'a pas de durée déterminée.

Note 3 : Si la superficie a une valeur nulle, c'est que l'espace a été rétrocédé en 2024-2025.

Note 4 : Les coûts d'aménagement depuis le 1^{er} avril 2024 correspondent à ceux indiqués et totalisés à la question de la fiche PLQ.7 (Liste et détail de tous les mandats donnés à la société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2024-2025).

Question **16**

CONCERNANT LES ACTIFS IMMOBILIERS EXCÉDENTAIRES DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN 2024-2025, FOURNIR :

- A. LA LISTE DES ACTIFS EXCÉDENTAIRES INOCCUPÉS;**
- B. LA VALEUR ESTIMÉE DE CEUX-CI;**
- C. LES COÛTS D'ENTRETIEN ANNUEL;**
- D. LE NOMBRE DE PIEDS CARRÉS DE CEUX-CI.**

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales ne comptait aucun actif immobilier excédentaire en 2024-2025.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question 17

POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE ET LA HAUTE DIRECTION DES ORGANISMES PUBLICS, FOURNIR LE DÉTAIL ET LA VENTILATION DES COÛTS, POUR 2024-2025, DU DÉMÉNAGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DE LA RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES ESPACES OCCUPÉS, INCLUANT :

- A. LES DATES DES TRAVAUX;**
- B. LES COÛTS;**
- C. LE NOM DE LA OU DES FIRMES AYANT EFFECTUÉ LES TRAVAUX.**

Endroit	Coût	Firme ayant effectué les travaux
2828, boulevard Laurier, Québec	483 \$	AMJ Campbell (9205-6126 Québec inc.)
380, rue Saint-Antoine, Montréal	1 694 \$	Fonds de placement immobilier Allied
Total	2 177 \$	

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **18**

LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES DURANT L'ANNÉE 2024-2025, EN INDIQUANT POUR CHAQUE INDIVIDU :

- A) LA DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTION ET LA DATE DE DÉPART, LE CAS ÉCHÉANT;**
- B) LE TITRE DE LA FONCTION;**
- C) L'ADRESSE DU PORT D'ATTACHE;**
- D) LA MASSE SALARIALE TOTALE PAR CABINET;**
- E) LE TRAITEMENT ANNUEL OU, SELON LE CAS, LES HONORAIRES VERSÉS;**
- F) LA PRIME DE DÉPART VERSÉE, LE CAS ÉCHÉANT;**
- G) LA LISTE DU PERSONNEL POLITIQUE, INCLUANT LE PERSONNEL DE SOUTIEN, QUI FAIT PARTIE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE QUELLE MASSE SALARIALE IL RELÈVE;**
- H) LA DESCRIPTION DE TÂCHES;**
- I) LE MONTANT DÉTAILLÉ DES SALAIRES, DES HONORAIRES ET DES CONTRATS DONNÉS PAR LE CABINET POUR 2024-2025;**
- J) LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS AU CABINET;**
- K) LE NOM DES EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU POUR LA FONCTION OCCUPÉE;**
- L) SI L'EMPLOYÉ A OU NON SIGNÉ LES DIRECTIVES DU PREMIER MINISTRE INTITULÉES DIRECTIVE SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE RELATIVEMENT À L'EXERCICE DES FONCTIONS DU PERSONNEL DES CABINETS DE MINISTRE ET DIRECTIVE CONCERNANT LES RÈGLES APPLICABLES LORS DE LA CESSATION D'EXERCICE DE CERTAINES FONCTIONS POUR L'ÉTAT.**

Ne s'applique pas au Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Question **19**

LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2024-2025 À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE, DU MINISTRE DÉLÉGUÉ, DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :

- A. LE NOM DE L'ORGANISME CONCERNÉ OU DE LA PERSONNE;**
- B. LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE;**
- C. LE MONTANT ATTRIBUÉ;**
- D. LE DÉTAIL DU PROJET VISÉ ET LE BUT POURSUIVI PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.**

Le DPCP n'a pas disposé d'un budget discrétionnaire pour l'année 2024-2025.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **20**

LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE, MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE

:

- A) LE NOM DE LA PERSONNE;**
- B) LE POSTE OCCUPÉ;**
- C) LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT;**
- D) L'ASSIGNATION INITIALE ET L'ASSIGNATION ACTUELLE;**
- E) LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE;**
- F) LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU;**
- G) LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026.**

Pour l'exercice 2024-2025, le Directeur des poursuites criminelles et pénales n'a aucun membre de son personnel qui était considéré hors structure.

Question **23**

LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS, PARAPUBLICS, PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES, EN INDIQUANT :

- A) LE NOM DE LA PERSONNE;**
- B) LE POSTE OCCUPÉ ET LE NOM DE L'ORGANISME;**
- C) LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT;**
- D) L'ASSIGNATION INITIALE;**
- E) L'ASSIGNATION ACTUELLE;**
- F) LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE;**
- G) LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION (S'IL Y A LIEU).**

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales a du personnel affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres. Cependant, leur rémunération n'est pas assumée par le DPCP.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question 24

LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ÉLECTRONIQUE), AUX SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (EUREKA, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES PUBLICS EN 2024-2025, EN PRÉCISANT POUR CHAQUE ABONNEMENT :

- A. LE COÛT DE CHACUN;**
- B. LE FOURNISSEUR;**
- C. LA NATURE DU SERVICE.**

VENTILER LE MONTANT TOTAL PAR CATÉGORIES.

Fournisseur	Coût	Description
Code Ducharme inc., Le	145 \$	Abonnement publications (format papier)
Communication CNW Québec inc.	5 056 \$	Abonnement médias électroniques/ Documentation électronique
Éditions SR inc., Les	4 761 \$	Abonnement publications (formats papier et électronique)
Éditions Wilson et Lafleur inc., Les	125 \$	Abonnement publications (format papier)
Emond Publishing	113 \$	Abonnement publications (format papier)
Fonds des biens et des services (MESS)	4 543 \$	Abonnement publications (format papier)
Les Publications du Québec	315 \$	Abonnement publications (format papier)
LexisNexis Canada inc.	80 697 \$	Abonnement publications (formats papier et électronique)
Librairie Wilson & Lafleur inc.	1 028 \$	Abonnement publications (format papier)
Oxford Univ Press	83 \$	Abonnement à une maison d'édition universitaire
Société québécoise d'information juridique	209 739 \$	Abonnement à un site spécialisé de recherches Internet
Thomson Reuters Canada Limitée	134 543 \$	Abonnement publications (formats papier et électronique)
Total		441 148 \$

Question **25**

LES SOMMES DÉBOURSÉES PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L'ACHAT DE BILLETS DE SAISON, DE BILLETS DE SPECTACLES OU D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS, LES BILLETS D'ÉVÉNEMENTS ET DE CONFÉRENCES ORGANISÉES PAR LES CHAMBRES DE COMMERCE, POUR LA RÉSERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYÉS AFIN DE DEVENIR MEMBRE D'UN CLUB PRIVÉ OU AUTRE.

Aucune.

Question **26**

POUR CHAQUE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC (INCLUANT LES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), FOURNIR, ET CE, DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE :

- A. LE NOM DU SITE WEB;**
- B. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL, DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE;**
- C. LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE;**
- D. LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR;**
- E. LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFONTE (EN SPÉCIFIANT COMBIEN DE FOIS LE SITE A ÉTÉ REFAIT ET LES RAISONS DU CHANGEMENT);**
- F. LA FRÉQUENCE JOURNALIÈRE, HEBDOMADAIRE ET MENSUELLE DES VISITES VENTILÉE PAR SECTION ET/OU PAGE DU SITE (NOMBRE DE « HITS »);**
- G. LA FRÉQUENCE MOYENNE DE MISE À JOUR;**
- H. LE RESPONSABLE DU CONTENU DU SITE;**
- I. LES NOMS DE DOMAINES RÉSERVÉS;**
- J. LES COÛTS LIÉS À LA RÉSERVATION DE NOMS DE DOMAINES.**

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ne détient aucun site Internet. Les citoyens peuvent consulter la page dédiée au DPCP sur le site gouvernemental Quebec.ca, et ce, depuis le 28 septembre 2022.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **27**

POUR 2024-2025, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES TOURNÉES, LES VISITES OU RENCONTRES MINISTÉRIELLES ET SOUS MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN PRÉCISANT :

- A) LES RÉGIONS ET LES VILLES VISITÉES;**
- B) LES PERSONNES ET ORGANISMES RENCONTRÉS;**
- C) POUR LES ORGANISMES, LES NOMS ET LES TITRES DES DIRIGEANTS ET DES FONCTIONNAIRES CONCERNÉS ET AUTRES PARTICIPANTS;**
- D) LES RAISONS DU DÉPLACEMENT;**
- E) L'ITINÉRAIRE ET LES DATES DU DÉPART ET/OU DU RETOUR;**
- F) LES COÛTS VENTILÉS;**
- G) LE CAS ÉCHÉANT, TOUT AUTRE COÛT VENTILÉ PAR POSTE : FRAIS D'HÉBERGEMENT, FRAIS DE REPAS, AUTRES FRAIS, ETC.**

Numéro de CT	Demandeur	Raison de la rencontre	Nb de participants prévus	Coût réel	Coût moyen réel par participant
R-07-2024	Bureau des mandats organisationnels	Visite du directeur et de la directrice adjointe	24	79 \$	3 \$
			Total	79 \$	

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **28**

LA LISTE EXHAUSTIVE DE TOUS LES MANDATS ET DOSSIERS ET DE TOUTES LES ACTIVITÉS CONFIEES À CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES POUR 2024-2025 :

- A) LE DÉTAIL DES MANDATS;**
- B) LE COÛT (DÉPLACEMENTS, ETC.);**
- C) LE NOMBRE DE RESSOURCES AFFECTÉES;**
- D) LE NOMBRE DE RENCONTRES;**
- E) LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS À CHAQUE MANDAT EN INDIQUANT LEUR FONCTION ET LEUR TITRE.**
- F) L'OBJET;**
- G) LES DATES.**

Ne s'applique pas au Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Question **31**

L'INVENTAIRE COMPLET DES SERVICES TARIFÉS QUE LE MINISTÈRE ET LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU'ILS EXIGENT. LE COÛT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PROJECTIONS POUR L'ANNÉE 2025-2026.

Le DPCP a pour mission de fournir, au nom de l'État, un service public et indépendant de poursuites en matière criminelle et pénale. Le DPCP accomplit son mandat de poursuivant au nom de la société. En conséquence, ses services ne peuvent être tarifés

Question **33**

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2024-2025, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2025-2026, EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHAQUE PROGRAMME, ENTENTE OU AUTRE, LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DE VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.

Système national de repérage

Dans le cadre du programme de subventions versées à une catégorie de bénéficiaires au sein de Sécurité publique Canada (SPC), une entente a été signée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec le 24 février 2022. En vertu de cette entente, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a obtenu un financement de 166 507 \$ pour le Système national de repérage (SNR), et ce, pour l'exercice financier 2024-2025.

SPC accorde ce financement dans le but d'accroître la capacité des provinces et des territoires d'identifier et de retracer des délinquants violents à risque élevé susceptibles de nuire à la sécurité publique.

Le SNR permet aux procureurs du DPCP de repérer les délinquants violents à risque élevé. En général, les délinquants considérés comme susceptibles de faire l'objet d'une demande de déclaration de délinquants dangereux ou de délinquants purgeant une peine de longue durée, s'ils viennent à commettre une nouvelle infraction, sont fichés dans le système national du Centre d'information de la police canadienne. Ainsi, s'ils commettent effectivement une nouvelle infraction, les procureurs sont rapidement alertés de leur situation et des mesures sont prises pour envisager une demande de déclaration de délinquant dangereux ou de délinquant purgeant une peine de longue durée.

Administration de la *Loi sur les contraventions*

Également, un accord relatif à l'administration de *la Loi sur les contraventions* a été conclu entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, le 6 mai 2013, pour lequel le DPCP recevra un remboursement estimé à 476 184 \$¹ pour l'année financière 2024-2025.

Cet accord prévoit notamment la poursuite des contraventions, l'imposition et l'exécution du paiement des amendes et des frais afférents aux contraventions commises dans la province ainsi que sur le partage avec cette province des amendes et des frais perçus qui ont été imposés en vertu de *la Loi sur les contraventions*.

¹ Il s'agit d'une estimation en raison que les données seront rendues disponibles à la suite de la fermeture de l'année financière 2024-2025.

Question **34**

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.

Les primes au rendement et bonis payés aux professionnels et fonctionnaires ont été abolis au 1^{er} avril 2019 à la suite de l'adoption des nouvelles conditions de travail. De ce fait, aucune prime n'a été versée.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **35**

POUR CHAQUE CABINET MINISTÉRIEL, FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025 LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT, DES AJUSTEMENTS SALARIAUX NON-RÉCURRENTS ET DES BONIS VERSÉS AU PERSONNEL DE CABINET.

Ne s'applique pas au Directeur des poursuites criminelles et pénales.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **36**

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT LES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT.

Aucune indemnité de départ et aucune somme versée pour bris de contrat n'a été payée entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025.

Question **40**

CONCERNANT LES DÉPENSES EN INFORMATIQUE, POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (INCLUANT LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS OU AUTRES) :

- A. LA DÉPENSE TOTALE (OPÉRATION ET CAPITAL);**
- B. LES GRANDS DOSSIERS EN COURS;**
- C. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES;**
- D. PRÉCISER LE NOMBRE EN ÉQUIVALENT ETC ET COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE DE RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES DANS LE DOMAINE DES TI;**
- E. LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES ATTITRÉS AUX DOSSIERS INFORMATIQUES.**

La dépense totale en ressources informationnelles (opération et capital) s'élève à 14 415 105 \$ au 31 janvier 2025.

Le Tableau de bord des projets en ressources informationnelles du gouvernement du Québec présente à la population l'état des projets dont le coût est supérieur à 500 000 \$ et dont la phase d'exécution est débutée. Cet état est déterminé en fonction du respect des paramètres d'autorisation du projet, soit le coût, la portée et l'échéancier. Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante : [Accueil- Tableau de bord des projets de l'administration publique \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/accueil-tableau-de-bord-des-projets-de-l-administration-publique).

L'information recherchée se retrouve à l'adresse Internet suivante: <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/portrait-de-la-main-d-oeuvre-en-ti-de-la-fonction-publique-du-quebec>.

Question **42**

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, INCLUANT LES CABINETS MINISTÉRIELS ET MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES, LE NOMBRE TOTAL DE PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PAIEMENT DE COTISATION À UNE ASSOCIATION (ORDRE OU CORPORATION) PROFESSIONNELLE EN VERTU DE LA DIRECTIVE CONCERNANT LE PAIEMENT PAR LE GOUVERNEMENT DE COTISATIONS À DES ASSOCIATIONS (6-79) DU CONSEIL DU TRÉSOR OU DE TOUTE AUTRE DIRECTIVE PERMETTANT UN REMBOURSEMENT DE CES COTISATIONS, VENTILÉ PAR ASSOCIATION, ORDRE OU CORPORATION PROFESSIONNELLE EN INDIQUANT :

- A. LA DÉPENSE TOTALE RELATIVE AU PAIEMENT DES COTISATIONS;**
- B. LA LISTE DES ASSOCIATIONS, ORDRES OU CORPORATIONS PROFESSIONNELS AUXQUELS LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A VERSÉ UN PAIEMENT POUR COTISATION;**
- C. LA LISTE DES EMPLOYÉS, CADRES, DIRIGEANTS, MINISTRES ET JUGES AYANT BÉNÉFICIÉ DE CET AVANTAGE.**

Nom de l'association	Coût total
Association internationale des procureurs et poursuivants (IAP)	2 944 \$
Association nationale des procureurs	132 \$
Barreau du Québec ¹	1 372 507 \$
Chambre des notaires du Québec	55 \$
Coalition québécoise contre la traite des personnes (CQCTP)	50 \$
Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada	7 500 \$
École nationale d'administration publique (ENAP)	3 400 \$
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT)	3 498 \$
Société de criminologie du Québec	50 \$
Total	1 390 136 \$

¹ Cotisations au Barreau, incluant un certificat de compétence uniforme.

Question **43**

POUR TOUT SONDAGE OU ENQUÊTE D'OPINION RÉALISÉS PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME, INDIQUER :

- A. LA DATE;**
- B. LA NATURE;**
- C. LES QUESTIONS POSÉES;**
- D. LES RÉPONSES;**
- E. LA FIRME RETENUE;**
- F. LES COÛTS.**

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales n'a réalisé aucun sondage durant la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **44**

TOUT MONTANT DÉPENSÉ PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN 2024-2025 VISANT À COMPENSER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PRODUITES DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME.

Aucun.

Question **45**

**AU SUJET DU TRANSFERT D'EMPLOIS
GOUVERNEMENTAUX EN RÉGION:**
**A) FOURNIR TOUT SCÉNARIO ET ÉTUDE RÉALISÉE PAR LE
MINISTÈRE OU L'ORGANISME AINSI QUE TOUTE ACTION
RÉALISÉE EN 2024-2025;**
**B) LE NOMBRE D'EMPLOIS GOUVERNEMENTAUX AU SEIN
DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME QUI ONT ÉTÉ
TRANSFÉRÉS EN RÉGION EN 2024-2025 EN PRÉCISANT LA
RÉGION D'ORIGINE ET LA RÉGION DE DESTINATION;**
**C) LE NOMBRE D'EMPLOIS TRANSFÉRÉS EN RÉGION
DEPUIS LE 1ER OCTOBRE 2018.**

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante, pour l'année 2024--2025 : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation>.

Question **46**

POUR CHAQUE MESURE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME CONTENUE DANS LES PLANS D' ACTIONS, LES RAPPORTS, LES POLITIQUES ET STRATÉGIES SUIVANTES, INDIQUER LE BUDGET PRÉVU, LES SOMMES INVESTIES EN 2024-2025 ET L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MESURE: G) PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2024-2027.

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapée 2024-2027 du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) n'a pas nécessité d'investissement. Les quinze (15) mesures sont autofinancées à même les crédits du DPCP. L'autofinancement est lié essentiellement à l'utilisation de ressources humaines.

Par conséquent, les sommes investies en 2024-2025 demeurent sans objet.

Le plan d'action est disponible sur le site du gouvernement du Québec sur la page dédiée au DPCP: [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/dpcp/PDF/pl action/PL action 24-27 personnes handicapees DPCP.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/dpcp/PDF/pl_action/PL_action_24-27_personnes_handicapees_DPCP.pdf).

Question **47**

POUR CHAQUE MESURE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME CONTENUE DANS LES PLANS D' ACTIONS, LES RAPPORTS, LES POLITIQUES ET STRATÉGIES SUIVANTES, INDIQUER LE BUDGET PRÉVU, LES SOMMES INVESTIES EN 2024-2025 ET L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MESURE: N) PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028.

Aucune somme investie. Le Directeur des poursuites criminelles et pénales n'est pas assujéti aux obligations qui se rattachent à la *Loi sur le développement durable*, notamment la reddition de comptes et la production d'un plan d'action.

Question **49**

POUR CHAQUE MESURE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME CONTENUE DANS LES PLANS D' ACTIONS, LES RAPPORTS, LES POLITIQUES ET STRATÉGIES SUIVANTES, INDIQUER LE BUDGET PRÉVU, LES SOMMES INVESTIES EN 2024-2025 ET L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE : III) TOUT AUTRE PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL OU INTERMINISTÉRIEL POUR LEQUEL LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EST IMPLIQUÉ.

L'information concernant tout plan d'action ministériel ou interministériel se retrouve dans les Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et des organismes.

Question **50**

AU SUJET DES MESURES DE TÉLÉTRAVAIL OU DE TRAVAIL À DISTANCE, EN 2024-2025, AU SEIN DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME :

- A. NOMBRE D'EMPLOYÉS AU TOTAL EN AYANT BÉNÉFICIÉ;**
- B. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS AU TOTAL EN AYANT BÉNÉFICIÉ;**
- C. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS EN BÉNÉFICIAINT TOUJOURS AU 31 MARS 2025;**
- D. PROPORTION DE L'EFFECTIF TOTAL DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN AYANT BÉNÉFICIÉ;**
- E. NOMBRE D'EMPLOYÉS EN BÉNÉFICIAINT : 1 JOUR PAR SEMAINE; 2 JOURS PAR SEMAINE; 3 JOURS PAR SEMAINE; 4 JOURS PAR SEMAINE; 5 JOURS PAR SEMAINE.**

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la *Politique-cadre en matière de télétravail*, laquelle est disponible sur le site du gouvernement du Québec.

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf.

Question **51**

SOMMES DÉPENSÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN 2024-2025 AU SUJET DE L'ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR FINS DE TÉLÉTRAVAIL (TABLETTES, CELLULAIRES, AMÉNAGEMENT DE BUREAU, REMBOURSEMENT DE FRAIS D'INTERNET, ETC.)

Aucune somme dépensée en 2024-2025 pour l'acquisition de matériel aux fins de télétravail.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **52**

CONCERNANT TOUTE MESURES DE SOUTIEN AUX EMPLOYÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE, AU SEIN DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN 2024-2025 :

- A. LES SOMMES DÉPENSÉES;**
B. LES SOMMES DÉPENSÉES SPÉCIFIQUEMENT EN RESSOURCES EXTERNES EN LA MATIÈRE.

A. LES SOMMES DÉPENSÉES : 22 584\$¹

B. LES SOMMES DÉPENSÉES SPÉCIFIQUEMENT EN RESSOURCES EXTERNES :

RESSOURCES EXTERNES (FOURNISSEURS)	CONTRAT (TITRE DE LA FORMATION)	SOMMES DÉPENSÉES 2024-2025
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Problématiques de santé mentale au travail : particularités et enjeux de gestion	2 000 \$
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Troubles de la personnalité : particularités et enjeux de gestion	3 125 \$
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Réintégration au travail : la contribution essentielle du gestionnaire	3 300 \$
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Activité de développement : la puissance des relations	29 \$
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Élaboration et mise en œuvre du programme de prévention de l'employeur	395 \$
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Introduction à la gestion de la santé et de la sécurité du travail	395 \$
Université de Sherbrooke	Formation découlant des résultats de l'étude sur la santé psychologique au travail des procureurs : <ul style="list-style-type: none"> • Santé et mieux-être des procureurs • Formation pour la santé mentale et mieux-être des procureurs 	9 350 ² \$
Barreau du Québec	Les avocats québécois plus stressés que les autres?	20 \$
Barreau du Québec	Harcèlement psychologique : les enjeux psychosociaux	10 \$
Barreau du Québec	Santé mentale : dépression	20 \$
Barreau du Québec	Santé mentale : je nourris mon cerveau	47 \$
Barreau du Québec	Santé mentale : gestion efficace des émotions et de la pression au travail	10 \$
Barreau du Québec	Santé mentale : l'équilibre dans nos vies	15 \$
Barreau du Québec	Gestion des personnalités difficiles	65 \$
Barreau du Québec	Maîtriser l'intelligence émotionnelle pour mieux affronter le stress	81 \$

¹ Depuis le 1^{er} avril 2021, les services et les activités afférentes au Programme d'aide aux employés sont pris en charge par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), lequel assure le financement centralisé. Le Directeur des poursuites criminelles et pénales n'est donc pas facturé par le SCT.

² Le montant de 9 150 \$ facturé par l'Université de Sherbrooke est seulement associé à la deuxième formation pour la santé mentale et mieux-être des procureurs qui a eu lieu le 8 novembre 2024. La première formation était incluse au contrat.

G.52... suite

Secrétariat du Conseil du trésor (Programme d'aide aux employés)	Séance de sensibilisation : Sécurité psychologique	433 \$ ³
Secrétariat du Conseil du trésor	Prise en charge des risques psychosociaux	252 \$ ⁴
Défi Entreprises	Inscription entreprise et inscriptions individuelles	3 037 \$

Les informations relatives aux contrats octroyés à des prestataires de services externes sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec : <https://seao.gouv.qc.ca>.

La liste mensuelle des engagements financiers associés à des contrats de plus de 25 000 \$ du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) est diffusée sur le site Internet du gouvernement du Québec à la page dédiée au DPCP : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/directeur-poursuites-criminellespenales/acces-information/contrats-engagements-financiers>.

³ Ce montant représente des coûts indirects (frais de déplacement)

⁴ Ce montant représente des coûts indirects (frais de déplacement)

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **53**

LISTE DES C.T. RÉUNION EN INDIQUANT QUI A FAIT LA DEMANDE (CABINET, SOUS-MINISTRE, MINISTÈRE), LA LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES, LES COÛTS ET LE NOM DES FOURNISSEURS.

Numéro de C.T.	Demandeur	Raison de la rencontre	Nb de participants prévus	Coût réel	Coût moyen réel par participant
R-01-2024	Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales (BGCAS)	Réunion biannuelle BGCAS	101	1 058 \$	10 \$
R-02-2024	Bureau de l'Ouest du Québec	Rencontre du comité directeur de niveau stratégique ADPQ-DPCP	17	588 \$	35 \$
R-03-2024	Service de la gestion des biens (SGB)	Atelier de travail du projet d'optimisation des processus comptables et administratifs du SGB	20	1 263 \$ ¹	63 \$
R-04-2024	Bureau de Montréal	Semaine de reconnaissance de l'administration	45	124 \$	3 \$
R-05-2024	Bureau du Centre-du-Québec	Réunion de fin d'année en présentiel des techniciens en soutien aux opérations	12	739 \$	62 \$
R-06-2024	Bureau du Centre-du-Québec	Réunion DPCP et poursuivants municipaux	10	55 \$	6 \$
R-07-2024	Bureau des mandats organisationnels (BMO)	Réunion BMO – Visite du directeur et de la directrice adjointe	24	79 \$	3 \$
R-08-2024	Bureau de l'Ouest du Québec	Établir des liens avec trois communautés autochtones afin de créer une table de concertation en partenariat avec les corps policiers	18	928 \$	52 \$
R-09-2024	Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales	Réunion biannuelle BGCAS	100	948 \$	9 \$
R-10-2024	Bureau du directeur	Groupes de travail ADPQ-DPCP	37	1 641 \$	44 \$
R-11-2024	Bureau de Montréal	Dîner de la rentrée judiciaire	93	526 \$	6 \$
R-12-2024	Bureau des affaires pénales (BAP)	Comité de gestion avec les gestionnaires du BAP	9	1 444 \$	160 \$
R-13-2024	Bureau du Sud du Québec	Réunion de la région Sud de type « Lac à l'épaule »	11	0 \$ ²	0 \$
R-14-2024	Secrétariat général	Rencontre de l'Assemblée des procureurs en chef aux poursuites criminelles et pénales	22	3 477 \$	158 \$
R-15-2024	Bureau de l'Ouest du Québec	Établir des liens avec trois communautés autochtones afin de créer une table de concertation en partenariat avec les corps policiers	18	1 066 \$	59 \$
R-16-2024	Bureau des mandats organisationnels	Rencontre avec la Nation Atikamekw	12	158 \$	13 \$
Total					14 094 \$

¹ R-03-2024 : Le coût de la réunion totalise 2 535 \$, mais seulement 1 263 \$ ont été payés à même le budget du DPCP et le reste, directement par le Service de la gestion des biens. Ce montant sera refacturé au SGB en fin d'exercice.

² R-13-2024 : Les participants ont assumé les frais, donc aucune dépense pour le DPCP.

Question **54**

LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS (INCLUANT LES FORMATIONS CONTINUES ET CELLES MENANT À L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION OU D'UN DIPLÔME), CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT AU COURS DE L'ANNÉE 2024-2025. INDIQUER :

- A) LE LIEU;**
- B) LE COÛT;**
- C) LA OU LES DATES DE PARTICIPATION;**
- D) LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;**
- E) LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME AYANT OFFERT L'ACTIVITÉ;**
- F) LE NOM DE LA FORMATION OU DE L'ACTIVITÉ.**

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans celles diffusées sur une base trimestrielle sur le site [Quebec.ca](https://www.quebec.ca) en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphes 22 et 23).

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/directeur-poursuites-criminelles-penales/acces-information/depenses-salaires#c139198>

Question **55**

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2024-2025 :

- A) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES RÉALISÉS;**
- B) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX;**
- C) L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS;**
- D) LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN.**

Aucun.

Question **56**

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2024-2025 :

- A) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ET LE NOM DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES;
- B) LE MONTANT DÉPENSÉ PAR LA DIRECTION, DÉPARTEMENT OU DIVISION DES COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES;
- C) LE NOMBRE ET LE DÉTAIL DES RENCONTRES DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES AVEC D'AUTRES INSTANCES OU ORGANISMES PUBLICS, VENTILÉS PAR INSTANCE OU ORGANISME;
- D) LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2024-2025 AU SEIN DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.

A. Le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques

La Direction des communications (DCOM) est composée de **treize employés (13)**.

B. Le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques

Un montant de **102 211 \$ au 31 janvier 2025** a été dépensé par la DCOM.

C. Le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instance ou organisme

Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025, la DCOM a tenue 20 rencontres avec d'autres organisations publiques.

D. Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2024-2025 au sein de la DCOM.

Les sommes investies en veille médiatique au sein de la DCOM sont ventilées de la façon suivante :

Nom des fournisseurs	Coût
Cision Canada inc.	14 174,85 \$
CNW Cision	5 056,40 \$
Influence communication	7 181,52 \$
Référence Média	2 976,00 \$
Refacturation à l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (avril à septembre 2024)	(1 784,34 \$)
Total :	27 604,43 \$

Le nom des fournisseurs de services et le détail des factures payées sont inscrits à la réponse G6, laquelle porte sur les contrats.

Question **57**

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE, VEUILLEZ NOUS INDIQUER :

- A) LE NOMBRE D'INCIDENTS DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION;**
- B) LE TYPE D'INCIDENTS;**
- C) LES SOMMES DÉPENSÉES EN GESTION DES INCIDENTS.**

En ce qui a trait à l'information recherchée, ces renseignements sont confidentiels au sens de l'article 28.1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Question **58**

VEUILLEZ NOUS FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE TYPE « LAC-À-L'ÉPAULE » TENUES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME EN INDIQUANT :

- A) LES DATES;
- B) L'ENDROIT PRÉCIS;
- C) LA LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES;
- D) L'ORDRE DU JOUR;
- E) LES PROCÈS-VERBAUX;
- F) LES COÛTS DÉTAILLÉS (FRAIS DE LOCATION, D'HÉBERGEMENT, REPAS, DÉPLACEMENT, LOCATION D'ÉQUIPEMENT, CONFÉRENCIER, ETC.)

Aucune.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **59**

VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS QUI ONT ÉTÉ ALLOUÉS À LA RÉMUNÉRATION DES STAGES DEPUIS 2016.

A. NOMBRE DE STAGIAIRES REÇUS;

B. HEURES DE STAGES EFFECTUÉS;

C. RÉMUNÉRATION TOTALE DÉBOURSÉE.

STAGIAIRES	RÉMUNÉRATION
91	1 571 703 \$

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **60**

FURNIR LES DÉPENSES ALLOUÉES À LA CONSULTATION AVEC LES AUTOCHTONES.
A) FURNIR LA LISTE DES PROJETS DU MINISTÈRE AYANT INCLUS UNE CONSULTATION DES REPRÉSENTANTS AUTOCHTONES.

Dans son Plan stratégique 2023-2027, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) s'est engagé à inviter les communautés et les organismes des Premières Nations et Inuit du Québec à partager leur conception de la justice selon leur culture et leurs traditions afin de permettre au DPCP de mieux adapter ses pratiques aux réalités des contrevenants et aux attentes des personnes victimes.

Onze communautés (ou nations) seront invitées dans ce contexte ainsi que certains organismes autochtones. Les organismes œuvrant auprès des autochtones en milieu urbain (hors communauté) seront aussi sollicités.

Par cet objectif, le DPCP vise à poursuivre ses efforts pour améliorer la compréhension des procureurs à l'égard des réalités sociales, historiques et culturelles des communautés des Premières Nations et Inuit auprès desquelles ils œuvrent. Fort de cette compréhension, l'institution sera mieux outillée pour adapter la pratique du droit criminel et ainsi favoriser une meilleure intervention des procureurs auprès de celles-ci.

Durant la première année de la mesure en 2023-2024, des lettres d'invitation ont été transmises à la nation Atikamekw ainsi qu'à quatre organismes. Suivant l'envoi des invitations, cinq rencontres ont eu lieu. Toutes les dépenses sont liées au déplacement des participants pour le DPCP. Le recours au mode virtuel a d'ailleurs permis de limiter considérablement les frais.

Nation ou organisme	Lieu	Date	Mode	Total des dépenses
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ)	Wendake	10 juin 2024	Présentiel et virtuel	401,08 \$
Services parajudiciaires autochtones du Québec (SPAQ)	Wendake	4 juillet 2024	Présentiel et virtuel	596,61 \$
Centre de justice des premiers peuples de Montréal (CJPPM)	Montréal	17 juillet 2024	Présentiel et virtuel	62,00 \$
Nation Atikamekw	La Tuque	19 septembre 2024	Présentiel et virtuel	1 089,01 \$
Femmes autochtones Québec	En virtuel	2 octobre 2024	Virtuel	0 \$

Le point de service de Salaberry-de-Valleyfield a également participé à deux rencontres ayant pour but de renforcer les liens avec les communautés autochtones rattachées au point de service de Maniwaki et de créer une table de concertation en partenariat avec les corps policiers.

Nation ou organisme	Lieu	Date	Mode	Total des dépenses
Nation Mohawk	Maniwaki	19 juin 2024	Présentiel	927,73 \$
Nation Mohawk	Maniwaki	1 ^{er} octobre 2024	Présentiel	1 066,08 \$

Question **61**

**PROPORTION DU NOMBRE ET DE LA VALEUR DES
CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ, DEPUIS 5 ANS**

Les informations relatives aux contrats octroyés à des prestataires de services externes sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec : <https://seao.gouv.qc.ca>.

La liste mensuelle des engagements financiers associés à des contrats de plus de 25 000 \$ du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) est diffusée sur le site Internet du gouvernement du Québec à la page dédiée au DPCP : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/directeur-poursuites-criminellespenales/acces-information/contrats-engagements-financiers>.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **64**

INDIQUER LE MONTANT DES AMENDES PERÇUES EN VERTU DE L'APPLICATION DES LOIS DONT VOTRE MINISTÈRE EST RESPONSABLE DE L'APPLICATION. VENTILER PAR LOI ET ARTICLES, DEPUIS 5 ANS.

Ne s'applique pas au Directeur des poursuites criminelles et pénales.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **65**

INDIQUER LA VALEUR DES CONTRATS TOTAUX EN SOUS-TRAITANCE AINSI QUE LA PROPORTION DU TRAVAIL EFFECTUÉ PAR DES SOUS-TRAITANTS.

Les informations relatives à cette question sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec : <https://seao.gouv.qc.ca>.

La liste mensuelle des engagements financiers associés à des contrats de plus de 25 000 \$ du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) est diffusée sur le site Internet du gouvernement du Québec à la page dédiée au DPCP : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/directeur-poursuites-criminellespenales/acces-information/contrats-engagements-financiers>.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **66**

**INDIQUER LA VALEUR TOTALE DES SERVICES TARIFÉS, ET
VENTILER PAR CATÉGORIE.**

Le DPCP a pour mission de fournir, au nom de l'État, un service public et indépendant de poursuites en matière criminelle et pénale. Le DPCP accomplit son mandat de poursuivant au nom de la société. En conséquence, ses services ne peuvent être tarifés.

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **67**

INDIQUER LA VALEUR DES ACTIFS POSSÉDÉS; MEUBLES ET IMMEUBLES.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales n'a aucun immeuble à son actif. La valeur de ces biens meubles est de 320 769,95 \$ au 31 janvier 2025.

Pour les immeubles qui sont propriété de la Société québécoise des infrastructures (SQI), la réponse (valeur des immeubles) sera transmise par la SQI, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

Question **69**

**TOTAL DES SOMMES VERSÉES À TITRE DE DOMMAGES
EXEMPLAIRES OU PUNITIFS POUR L'ENSEMBLE DES
JUGEMENTS RENDUS.**

L'information recherchée est disponible sur le site Internet de la Société québécoise d'information juridique à l'adresse suivante: <https://soquij.qc.ca/a/fr>.

Question **70**

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2024-2025 ET QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE AUTORISATION DU SOUS-MINISTRE, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS, EN INDIQUANT :

- A. LE NOMBRE D'AUTORISATIONS;**
- B. LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI;**
- C. LE NOM DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT ET FAISANT L'OBJET DE CET OCTROI;**
- D. LE MONTANT ACCORDÉ;**
- E. LES MOTIFS DE LA DEMANDE.**

Les informations relatives aux contrats octroyés à des prestataires de services externes sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec : <https://seao.gouv.qc.ca>.

De plus, la liste mensuelle des engagements financiers associés à des contrats de plus de 25 000 \$ du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) sont diffusés sur le site Internet du gouvernement du Québec, à la page dédiée au DPCP :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/directeur-poursuites-criminelles-penales/acces-information/contrats-engagements-financiers>.

Question **71**

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, CONCERNANT LES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION EN 2024-2025 :

- A. LES COÛTS RELIÉS AU TRAITEMENT ET RÉPONSES AUX DEMANDES D'ACCÈS;**
- B. LE MONTANT TOTAL FACTURÉ ET RÉCOLTÉ DÉCOULANT DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION;**
- C. LE NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES;**
- D. LE NOMBRE DE REFUS (EN PRÉCISANT, PAR CATÉGORIE, LES RAISONS ET/OU ARTICLES DE LA LOI INVOQUÉS POUR LE REFUS);**
- E. LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 20 JOURS;**
- F. LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS;**
- G. LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES HORS DÉLAI.**

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée dans le Rapport annuel de gestion 2024-2025 du Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Question **72**

POUR 2024-2025, LE NOMBRE DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS MINISTRES, À QUI LES SALAIRES SONT VERSÉS SANS QU' AUCUNE FONCTION OU TÂCHE NE LEUR SOIT ASSIGNÉE. POUR CHAQUE PERSONNE :

- A. FOURNIR LA LISTE DES NOMS, DES FONCTIONS PRÉCÉDENTES OCCUPÉES ET LA DATE DE CESSATION DES FONCTIONS;**
- B. FOURNIR LA LISTE DES SALAIRES VERSÉS ET PRÉCISER LE MONTANT TOTAL DÉPENSÉ PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.**

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

Question **73**

LA LISTE DES PERSONNES ET LE MANDAT DES COMITÉS FORMÉS PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF, LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AINSI QUE LES HONORAIRES DONNÉS À CES PERSONNES.

Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025, aucun comité formé par le conseil exécutif, les ministères ou les organismes n'a été actif au sein du Directeur des poursuites criminelles et pénales. Par conséquent, aucuns honoraires n'ont été versés pour cette période en lien avec un tel comité.

De plus, aucune entente n'a été conclue avec des prestataires de services en lien avec un tel comité.